Orif

Rapport annuel 2021

Sommaire

	Dominique Rast, président du Conseil de direction
	Damien Métrailler, directeur général
5	MESSAGE DE SOUTIEN
	François Seppey, directeur HES-SO Valais-Wallis
6-15	RAPPORT D'ACTIVITÉ
	Damien Métrailler, directeur général
	Eric Borgeaud, directeur région
	Jacques Nicolerat, directeur financier et administratif
	Alessandra Aslan, directrice des ressources humaines
	Eric Schaller, directeur du système d'information stratégique
17	ZOOM SUR: L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL
	Eric Borgeaud, directeur région
18	CHIFFRES-CLÉS 2021
20	HISTOIRE D'INTÉGRATION
	Abel Correia, technicien en microtechnique et l'entreprise SICT à Lussy-sur-Morges
22	RAPPORT FINANCIER
	Jacques Nicolerat, directeur financier et administratif
24-31	FINANCES
	Comptes de résultat, bilan et annexes
	Rapport de l'organe de révision
3 9	ORGANISATION

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE DIRECTION ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Une belle dynamique au service de l'intégration

L'année écoulée a vu cinq grandes thématiques occuper nos organes décisionnels et toucher l'ensemble des collaborateurs et collaboratrices de l'Orif: la suite de la gestion de la crise Covid, le développement continu de l'assurance-invalidité, le développement durable, le renouvellement de la stratégie d'entreprise ainsi que les départs et nominations au sein du Conseil de direction et de la Direction générale.

LA CRISE COVID: SUITE ET PRESQUE FIN

Si 2021 aura été relativement plus calme que 2020 sur le front du Covid en interne de nos sites, il n'en reste pas moins que l'évolution permanente de la situation sanitaire et des dispositions prises par la Confédération et les cantons ont mis à l'épreuve tous nos répondants pour la santé et sécurité au travail (MSST). Une bonne anticipation des besoins en matériel de protection et une gestion transverse autant que locale ont permis de faire face efficacement à la crise.

De plus, une communication régulière de la task force de la Direction générale auprès du personnel ainsi qu'une gestion attentive au cas par cas ont permis de limiter les potentielles ruptures de nos bénéficiaires les plus fragiles, tout en offrant à nos collaborateurs et collaboratrices un cadre de travail le plus sécurisé possible. A ce titre, une adaptation fréquente du dispositif sanitaire interne et une auto responsabilisation de toutes et tous sont à relever et à féliciter.

L'AI EN DÉVELOPPEMENT CONTINU

Les révisions successives de l'assurance-invalidité mises en œuvre depuis 2004 ont nettement amélioré l'efficacité de la réadaptation professionnelle des personnes atteintes dans leur santé ou en situation de handicap. Le développement de nos structures dans l'ensemble des cantons romands est une des réponses données aux attentes des offices Al en la matière. Les nouvelles mesures développées dans le cadre de ces révisions ont porté leurs fruits. Nous pensons principalement ici aux mesures de réinsertion (MR) ou aux mesures d'intervention précoce (MIP).

Dès le 1° janvier 2022, le développement continu de l'Al concentrera ses efforts sur la situation des enfants et des jeunes atteints dans leur santé, d'une part, et des assurés souffrant de maladies psychiques, d'autre part. L'Orif se prépare activement depuis de nombreux mois afin de satisfaire ces nouvelles directives et reste très attentive à la nécessité d'adapter ou de renforcer certains de nos dispositifs. Dans un tel contexte, il est stratégiquement essentiel de rester innovant et à l'écoute de notre client. Le développement continu de l'Al est une des dimensions que l'Orif se doit d'intégrer dans la nouvelle mouture de sa stratégie d'entreprise.

NOUVELLE STRATÉGIE

La stratégie 2017-2021 de l'Orif a fait l'objet d'un bilan avec l'ensemble des cadres de l'entreprise. L'objectif sous-jacent est de définir une nouvelle stratégie pour les années à venir.

Les facteurs externes et internes qui influencent l'accomplissement de notre mission sont nombreux, en perpétuel mouvement et touchent autant les sphères sociales, pédagogiques, politiques qu'économiques. Cette pluralité des fronts demande une veille constante au service d'une stratégie lucide, à l'écoute de nos clients, de nos bénéficiaires et de nos ressources humaines. Ce travail de fond du renouvellement de notre stratégie d'entreprise aboutira au premier semestre 2022.

INTÉGRATION DES PRINCIPES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'Orif s'est engagée dans la voie du développement durable depuis quelques années déjà, mais sans jamais le formaliser vraiment et par des actions isolées au sein des sites Orif. Sous l'impulsion de notre processus d'innovation, cette démarche a, durant l'année écoulée, pris la forme d'un projet stratégique à l'échelle de l'ensemble de notre organisation. Ainsi, la Direction générale souhaite garantir que les activités actuelles ainsi que les futurs développements de l'Orif se fassent dans le respect des concepts du développement durable.

Un projet baptisé GreenOrif a été lancé auprès de l'ensemble des sites Orif sous la forme d'un concours d'idées. Les résultats ont mis en évidence la sensibilité de nos collaborateurs à l'usage et au traitement de l'eau, à la mobilité douce ou tout naturellement à l'engagement individuel dans une action en lien avec le développement durable. GreenOrif est à penser sur le long terme. Les engagements pris par l'Orif s'adapteront au fil du temps à son environnement interne et externe.

DU CHANGEMENT À LA TÊTE DE NOTRE ORGANISAITON

Les organes de l'Orif ont été renouvelés de manière importante lors de l'année sous revue. En effet, le président Serge Reichen a cédé sa place à Dominique Rast, ancien directeur général, tandis que la vice-présidence, occupée jusqu'alors par Maia Wentland, est désormais confiée à Nicolas Rufener. Le Bureau du conseil est complété de Pierre Delaloye. Le Conseil de direction a également accueilli un nouveau membre en la personne de Marie-France Roth-Pasquier.

Plusieurs changements ont également eu lieu au sein de la Direction générale. Ainsi, succédant à Dominique Rast, Damien Métrailler a repris les rênes de l'Orif le 1^{er} juin 2021.

Collaborateur de l'Orif depuis 2005, au site Orif de Sion puis à la Direction générale, Damien Métrailler occupait jusqu'alors la fonction de directeur région. En fin d'année, le Conseil de direction a nommé à ce poste, dès le 1er avril 2022, Vincent Botet, actuel directeur du Service Intégration de l'Orif. Notre organisation montre ainsi sa volonté d'un changement dans la continuité et prouve qu'elle a en son sein les forces et les qualités managériales nécessaires pour assurer à la fois pérennité et innovation.

En conclusion, nous tenons à remercier l'ensemble des collaborateurs et collaboratrices de l'Orif pour le travail fantastique accompli durant l'année écoulée. Ils et elles sont les maillons forts de notre organisation, mettant tout en œuvre pour orienter et intégrer le plus grand nombre de nos bénéficiaires dans l'économie. Merci également à tous les employeurs sans qui nous ne pourrions pas mener à bien notre mission. Nous leurs sommes infiniment reconnaissants.

<u>Dominique Rast</u> Président du Conseil de direction

Damien Métrailler Directeur général



L'Orif, on partenaire de choix poor la HES-SO Valais-Wallis

À gauche : dans l'atelier serrurerie de l'Orif Sion, l'usage d'une application basée sur la réalité augmentée et virtuelle facilite l'apprentissage de ce jeune bénéficiaire.

La formation demeure le meilleur moyen de garantir l'intégration de chacune et de chacun dans la collectivité. Indépendamment des parcours individuels, des facilités ou des difficultés qui les caractérisent, elle permet de se développer, de s'épanouir et de trouver son chemin, permettant ainsi à tous les individus d'apporter leur pierre à l'édifice.

Dans ce sens, il était tout naturel que la HES-SO Valais-Wallis et l'Orif collaborent étroitement, quand bien même les publics auxquels s'adressent nos deux institutions diffèrent fortement. Les compétences des uns se mettent ainsi au service des autres, comme cela a été le cas avec le projet de développement d'une application basée sur la réalité augmentée et virtuelle pour faciliter l'apprentissage des jeunes présentant des troubles cognitifs ou psychiques, dans l'objectif de favoriser une réinsertion professionnelle plus efficace.

Financé par Innosuisse et porté par l'Institut Informatique de la HES valaisanne, ce projet permet aux jeunes accompagnés par l'Orif d'acquérir les bases du métier au moyen d'exercices virtuels propres à chaque branche, avant de progresser ensuite au moyen de la réalité augmentée utilisée au sein des ateliers de formation.

Outre les développements technologiques encouragés par ce projet, celui-ci permet à la HES-SO Valais-Wallis de répondre concrètement à un besoin avéré, destiné à un public particulier, et de remplir sa mission au service de la société et de l'économie. A ce titre, c'est un enrichissement mutuel des institutions concernées et un partenariat exemplaire, à l'image du rôle que remplit l'Orif dans sa mission d'intégration de jeunes en difficulté!



François Seppey
Directeur HES-SO Valais-Wallis

Les sites Orif renforcent leur expertise

LES SITES ORIF À L'UNISSON

La crise sanitaire que nous traversons depuis le printemps 2020 augmente le stress et cela en particulier chez les jeunes sans oublier leurs familles. Pour les jeunes les plus vulnérables, cette situation de stress peut être un facteur de risque supplémentaire pour l'émergence ou la rechute de troubles psychiques. Or, le premier défi pour les jeunes mis à mal par la pandémie est la réalisation d'une formation professionnelle, ce qui concerne directement nos centres de formation.

Fort heureusement, les sites Orif n'ont pas attendu la pandémie pour développer depuis plusieurs années des dispositifs spécifiques pour les bénéficiaires souffrant de troubles psy ou de troubles associés. Troubles dont nous constations qu'ils étaient déjà en augmentation avant le début de la vague Covid avec pour résultante le déploiement de pratiques coordonnées entre nos structures pour être en mesure d'accueillir au mieux les jeunes, mais aussi les adultes, psychiquement fragilisés.

De fait, durant l'année 2021, l'Orif a mis un accent particulier sur la formation de ses collaborateurs et collaboratrices à ces problématiques, et ceci tous sites confondus, avec en parallèle la création ou la consolidation de groupes ressources au sein même de nos structures ainsi que l'extension de notre réseau de partenaires spécialisés.

Le site Orif de Pomy a tout particulièrement renforcé son expertise dans les troubles TSA, DYS ainsi que mal et non-voyants. Par ailleurs, avec l'appui d'un docteur en psychologie de l'Université de Montpellier, ce même site a développé des ateliers d'habiletés sociales, repris sur plusieurs sites Orif, et qui sont amenés à se développer encore à l'avenir.

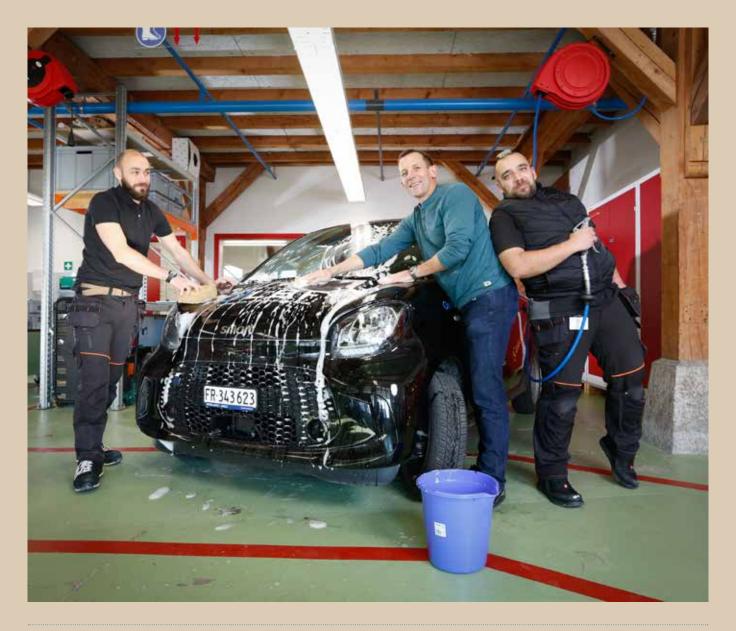
Notre Service Intégration, dont les conseillers et conseillères sont des liens forts entre nos sites, nos bénéficiaires et les employeurs, ont également été sensibilisés à ces problématiques et à leurs spécificités dans le cadre de leur formation continue.

Cette démarche globale de l'Orif, tous secteurs confondus (professionnel, pédagogie, social, enseignement, intégration) renforce grandement notre capacité d'orientation et de réinsertion des bénéficiaires souffrant de troubles psy ou de troubles associés.

LA VIE DE NOS SITES

Dans notre site Orif Aigle, le renforcement du projet Eurecar, qui propose la location et le partage de véhicules électriques, a débouché sur de nouveaux contacts prometteurs avec des communes environnantes. De plus, la location est maintenant également ouverte en interne de nos sites dans l'idée d'encourager la mobilité douce pour les petits trajets. Rappelons que la finalité de cette petite «start-up» et d'offrir à nos bénéficiaires la possibilité de se confronter à des tâches concrètes en lien avec les exigences de l'économie telles que la gestion des réservations, du fichier clients ou l'entretien des véhicules.

De son côté, notre marque de produits ménagers écoresponsables BeeCarbonate a vu sa production et son réseau de vendeurs se développer. Il en résulte une collaboration avec les ateliers protégés de la Rosière à Estavayer-le-Lac pour la fabrication de l'un de nos produits développés par notre section chimie de l'Orif Pomy.



Le projet Eurecar se développe dans le Chablais tout en proposant des tâches variées et concrètes à nos bénéficiaires.



La nouvelle section logistique de l'Orif de Vaulruz, un très bel outil de travail au service des entreprises locales.

En terres fribourgeoises, le site Orif de Vaulruz a ouvert une nouvelle section pour les métiers de la logistique. Installé dans une halle de près de 500 m² à la périphérie de la ville de Bulle, cet atelier offre la possibilité de mener des formations certifiantes et des mesures MR. Avec 300 places palettes, nous disposons d'un magnifique outil pour nos bénéficiaires qui sont confrontés aux réalités et aux exigences de vrais mandats en collaboration avec des entreprises de la région.

Pour répondre aux souhaits de formation des jeunes bénéficiaires, notre site de Sion a pu dédoubler sa section d'aide en soins en accompagnement (ASA). L'Orif s'inscrit encore une fois dans une volonté de proximité avec l'économie en renforcement cette formation grâce à des entreprises partenaires de la région. Par ailleurs, l'Orif Sion, toujours en collaboration avec la HES-SO Valais-Wallis, a continué l'implantation de technologie IA et RV (intelligence artificielle et réalité virtuelle) comme support à la formation. Une action de communication conjointe a permis de valoriser ce projet et le caractère innovant de l'Orif. Toujours en Valais et dans un registre plus gourmand, notre restaurant d'application Petits pois Carottes à Conthey a lancé en septembre dernier les «Jeudi Bières & Bretzels». Par ce concept hautement convivial, le Chef et l'équipe du service en restauration ont désiré élargir l'offre tout en proposant à notre clientèle de découvrir une fois par mois des brasseurs de la région et leurs produits.

En terres vaudoises, le site Orif Renens s'est concentré sur le développement des formations pratiques Andiamo, ou FPA, instaurées par l'Office Al du canton de Vaud en réponse au besoin des jeunes de moins de 25 ans. Cela a mené à la mise en place d'une collabo-



ration entre centres de formation spécialisée vaudois pour le déploiement des cours théoriques spécifiques aux besoins des FPA. Par ailleurs, des apprentis se formant en pratique à l'extérieur du site Orif Renens sont intégrés dans ces cours théoriques. A peine inauguré, le Café Restaurant des Tilleuls géré par l'Orif Renens

a connu une année difficile en lien avec la crise sanitaire. Des efforts particuliers sont au menu pour renforcer la communication et retrouver une clientèle bien méritée, tant ce lien est propice à la gourmandise et à la détente.

Les demandes en matière d'évaluation/orientation étant en hausse de la part de nos mandants, une des activités marquantes de l'année écoulée pour nos sites de La Chaux-de-Fonds et Delémont a été la consolidation de leur section SEOP entre autres par la venue d'une psychologue en orientation. Rappelons que cette section accueille des bénéficiaires qui s'orientent dans une nouvelle activité professionnelle avec le besoin préalable de s'évaluer à travers différentes tâches pour définir un projet professionnel cohérent. A l'Orif Delémont, le renforcement de la partie enseignement des prestations de la SEOP a été possible grâce à un rapprochement avec le Centre d'orientation scolaire et professionnelle et de psychologie scolaire du canton du Jura (COSP).

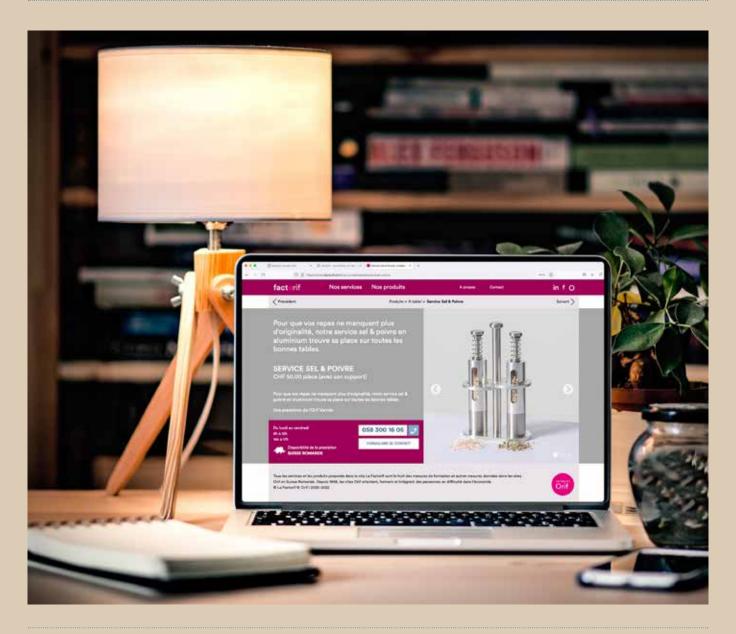
Dans un tout autre registre, le projet de nouveau bâtiment pour notre site jurassien a suivi son cours avec l'achat d'un terrain. Les travaux débuteront courant 2022 avec une prise de possession des locaux fin 2023. Au registre immobilier encore, l'Orif Morges a déplacé son administration afin de permettre le remaniement de l'espace d'accueil du site et en faire un atelier « grandeur nature » pour les bénéficiaires en formation d'agent relation client.

Nous restons dans les travaux en relevant la fin de la rénovation du bâtiment de Via Monnet 4, pour l'Orif Vernier ainsi que le réaménagement de son restaurant «Sur le Pont» au Petit-Lancy. Notre site genevois a également renforcé sa collaboration avec le département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP) dans le cadre de la préformation FO 18 de cuisinier à Lullier. Mais c'est sans nul doute le départ à la retraite du directeur de l'Orif Vernier, Michel Guignard, qui a marqué les collaborateurs du site en 2021. Nous lui souhaitons de profiter pleinement des beaux jours qui s'offrent à lui et le remercions encore chaleureusement pour l'ensemble de son travail.

De son côté, notre Service Intégration a vu une nette augmentation des prestations de coaching (+ 25% par rapport à 2020) sur toute la Suisse romande et plus particulièrement sur le Jura et la partie francophone du canton de Berne. Il en a découlé un renforcement de l'équipe de la région Nord. L'ensemble des conseillères et conseillers sont maintenant 18 et continuent à tisser des liens précieux avec les employeurs dans un constant souci d'écoute.

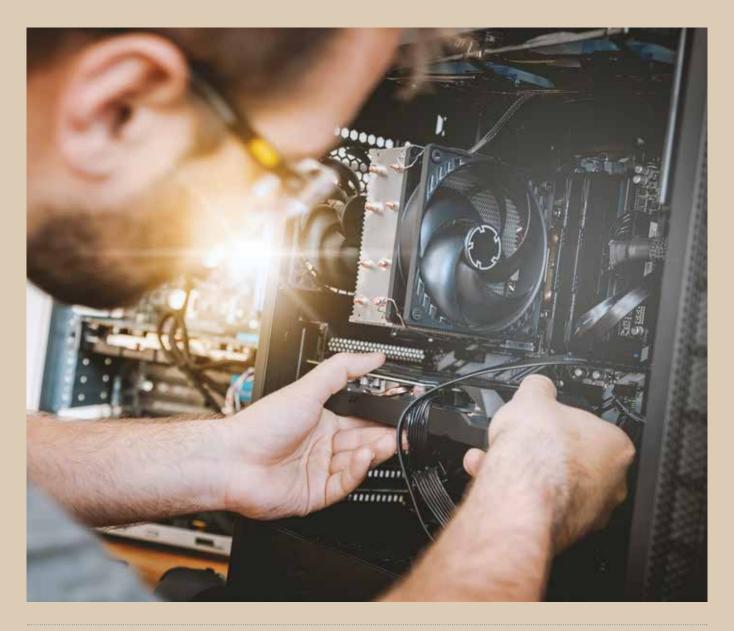
FACTORIF.CH VALORISE NOS PRESTATIONS COMMERCIALES

Durant l'année écoulée, notre service communication a travaillé à la mise en place d'un nouveau site internet en parallèle de notre site www.orif.ch. Joliment nommée Factorif.ch, cette plateforme met en valeur nos prestations de type services ou produits issus de nos ateliers de formation. Le site Factorif.ch permet par exemple de faire l'acquisition d'un coupe-saucisson à 100% désigné et produit par notre atelier menuiserie de l'Orif Sion, tout comme il donne accès à des services pour des entreprises ou des privés tels que du paysagisme, des services traiteur, de la logistique ou encore des prestations de réception téléphonique, pour n'en citer que quelques-unes. A ce jour, le site offre une trentaine de prestations. Il sera enrichi et actualisé en permanence.



Le site internet Factorif.ch propose à chacun les produits et services de qualité issus de nos ateliers.





Le renouvellement et la maintenance du parc informatique assure de bonnes conditions de travail à notre personnel.



SYSTÈME D'INFORMATION STRATÉGIQUE

Une nouvelle dynamique a été amenée au sein de notre système d'information stratégique (SIS) durant l'année 2021. De nombreux changements ont été opérés afin de mettre en place une équipe et des moyens propres à déployer un projet d'envergure baptisé neOs. Celui-ci a comme objectif une refonte globale de l'ensemble de notre système d'information comprenant nos données, nos processus et nos diverses applications.

L'année écoulée a également permis de déployer un nouveau central téléphonique basé sur une technologie plus orientée web tout en gardant notre fournisseur actuel. Le renouvellement du parc informatique, comptant à fin 2021 plus de 850 postes de travail fixes et plus de 400 PC portables, a pris plus de temps que prévu. Le Covid a fortement influencé la livraison de matériel, avec parfois des délais de livraison dépassant les 12 mois. Ces contraintes ont demandé souplesse et adaptation de la part de notre équipe informatique. Elle a dû revoir régulièrement sa planification pour assurer les meilleures conditions de travail à tous nos collaborateurs et bénéficiaires.

Nous avons également tiré le bilan du renouvellement de nos appareils multifonctions. En comparant le parc 2018 à celui de 2021, désormais muni de nouveaux appareils Kyocera, nous avons réalisé des économies de l'ordre de CHF 60'000.-. Ce projet a apporté de grandes plus-values en termes d'utilisation et de gestion.

NOS RESSOURCES HUMAINES

Dans le but d'une amélioration continue des conditions de travail et, au-delà, dans le souci constant de la santé de nos collaboratrices et collaborateurs, une étude a été menée avec le soutien de Promotion Santé Suisse. Une démarche identique ayant déjà été entreprise en 2016, les résultats 2021 montrent une amélioration globale de la santé pour l'ensemble de nos structures. Le taux de satisfaction professionnelle approche les 90 % alors que l'attachement émotionnel à l'entreprise et sa mission est de 92 %. La direction générale se réjouit de ces excellents chiffres, basés une participation globale de 77%, et retient que le point fort mis en avant par les participants est «l'enthousiasme lié au travail». Des points de vigilance ont aussi été relevés et sont le sujet d'une attention particulière, site par site.

D'un point de vue statistique, au 31 décembre 2021, l'Orif comptait 507 collaboratrices et collaborateurs (393 EPT) dont 352 travaillaient dans un domaine en lien direct avec nos bénéficiaires (MSP, répondants sociaux, pédagogues, psy.) Le taux de rotation se monte à 9 %, avec 15 départs à la retraite. La moyenne d'âge reste stable, aux environs de 46 ans. Et nous pouvons nous féliciter de l'ancienneté moyenne globale de 7,4 ans qui démontre toujours un fort attachement à la mission de l'Orif, ainsi que du bel équilibre de la représentation hommes-femmes au sein de nos équipes de direction avec 49 % de femmes pour 51% d'hommes.

Finalement, la journée que nous consacrons à nos jubilaires qui fêtent leurs 10 ou 20 ans d'entreprise a permis à notre nouveau président du Conseil de direction, Dominique Rast, ainsi qu'à tous nos directeurs de site de remercier chaleureusement 38 de nos collègues. A eux seuls, ils cumulent 330 années au service de la réinsertion. Bravo Mesdames! Bravo Messieurs!

Le service RH ainsi que l'ensemble de la direction générale tiennent à féliciter et remercier encore une fois les collaborateurs et collaboratrices de l'Orif pour leur engagement sans faille durant l'année écoulée.

Damien Métrailler Directeur général

Eric Borgeaud Directeur région

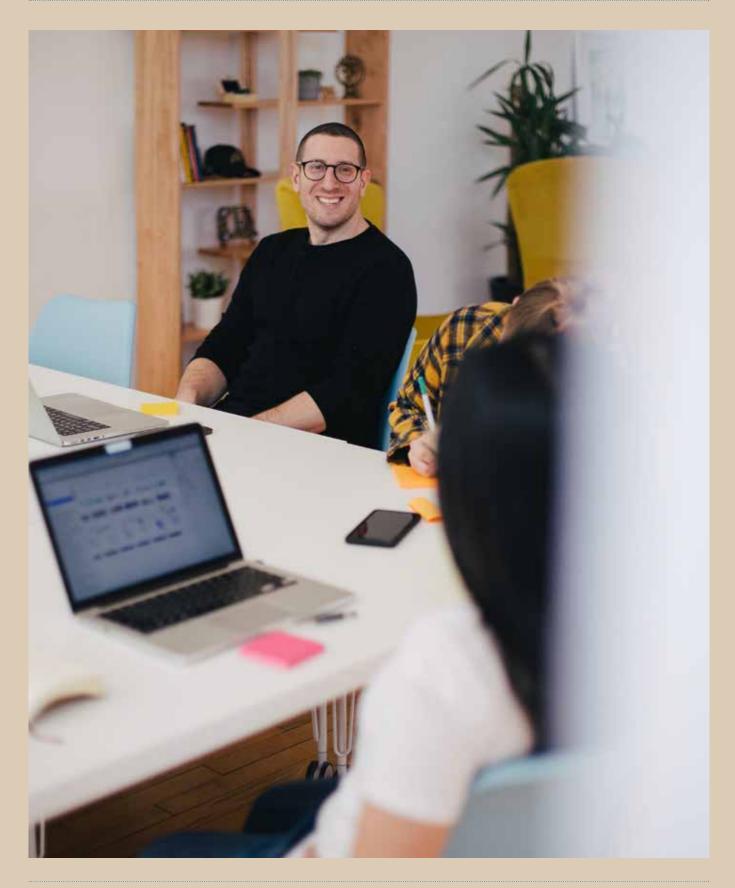
Alessandra Aslan
Directrice des
ressources humaines

Jacques Nicolerat Directeur financier et administratif

Eric Schaller
Directeur du système
d'information stratégique



La Direction générale de l'Orif. De gauche à droite: Eric Borgeaud, Jacques Nicolerat, Alessandra Aslan, Eric Schaller et Damien Métrailler



C'est surtout au niveau social que les sites Orif font valoir leurs plus-values par rapport aux mesures réalisées directement dans l'économie.

L'accompagnement social. Une composante essentielle pour une intégration réussie

«La réadaptation prime la rente.» Telle est la règle générale qui s'applique aux personnes en incapacité de travail. Le réseau dans son ensemble doit tout mettre en œuvre pour offrir aux personnes en difficulté des possibilités de se réinsérer dans le monde du travail. Pour éviter les rentes, des mesures spécifiques à chaque situation doivent être mises en place. A l'évidence, elles doivent se dérouler prioritairement en entreprise, dans le 1° marché du travail, qui assure une confrontation à la réalité du terrain et au rythme de l'économie.

Toutefois, certaines personnes peinent à s'adapter immédiatement à cet environnement. Il est donc nécessaire de les accompagner de manières différentes. Dans cette perspective, les centres de formation spécialisée tels que les sites Orif jouent un rôle essentiel. Ils ont les compétences pédagogiques et professionnelles qui permettent la mise en place d'un projet tenant compte des difficultés et des aptitudes des bénéficiaire. Cependant, c'est surtout au niveau social que les centres de formation spécialisée peuvent faire valoir leurs plus-values par rapport aux mesures réalisées directement dans l'économie.

A l'Orif, afin de fournir aux bénéficiaires un accompagnement social qui répond à leurs besoins, chaque site peut compter sur une équipe de répondants sociaux qui travaille sur les différentes problématiques rencontrées. Elles peuvent être d'ordre familial, budgétaire, administratif, relationnel, émotionnel ou en lien avec le diagnostic médical.

Ces dernières années, pour être en phase avec les besoins des bénéficiaires, les compétences personnelles des répondants sociaux ont été sollicitées et de nombreuses autres ont été développées. Aujourd'hui, nous pouvons offrir avec professionnalisme un accompagnement à des personnes malentendantes, mal ou nonvoyantes, atteintes de troubles dys ou du spectre de l'autisme (TSA), souffrant de difficultés relationnelles, de déficit d'attention ou qui ne peuvent pas être autonomes dans des activités indispensables à leur indépendance au sein de la société.

C'est avec beaucoup d'énergie que chaque répondant social met tout en œuvre afin que les bénéficiaires abordent leur nouvelle vie professionnelle non seulement avec les connaissances liées à leur métier, mais également avec les compétences sociales, les outils relationnels et les savoir-faire administratifs indispensables à une bonne intégration dans leur nouvel environnement.

Eric Borgeaud Directeur région

2013

stages en entreprise réalisés par nos bénéficiaires

O Aigle O Delémont O La Chaux-de-Fonds O Morges/EvalPro O Pomy O Renens O Service Intégration O Sion O Vaulruz O Vernier

Ils nous ont mandatés:

- Offices de l'assurance invalidité
 Services d'aide sociale
- Offices régionaux de placement

507 collaboratrices et

2469

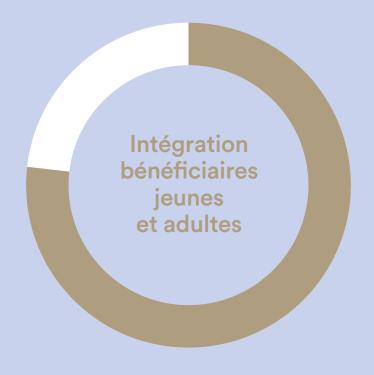
personnes ont bénéficié de nos prestations

Rente bénéficiaires jeunes et adultes

96.7% des bénéficiaires intégrés dans l'économie étaient sans rente ou avec une rente partielle fin 2021.

Détails des rentes:
Sans rente
84.5%

Rente entière 3.3 % Rente partielle 12.2 %



76.8%

des bénéficiaires
(jeunes et adultes), ayant
quitté l'Orif en 2019
étaient toujours intégrés
dans l'économie fin 2021
dont 70.2% dans le premier
marché du travail.*

*Etude portant sur 219 personnes (taux de réponse: 82.6%)

Histoire d'intégration: Abel Correia et l'entreprise SICT

Au travers de ses lunettes, on devine le regard attentif d'Abel. Il scrute le moindre détail, à la recherche du geste juste, en quête de la bonne solution. Cet amoureux de la précision en a fait son métier: technicien en microtechnique. Aujourd'hui, collaborateur de la société SICT (Swiss Industrial Consulting & Technology) à Lussy-sur-Morges, Abel arbore un sourire radieux et une belle assurance. A le voir ainsi, il est difficile de deviner le parcours qu'a été le sien.

Abel Correia est né au Portugal. Lorsqu'il arrive en Suisse romande en 2003 après un séjour en Allemagne, il travaille dans les métiers du bâtiment en tant que coffreur. Il est chef d'équipe lorsque sa carrière est interrompue par des douleurs dans les épaules. Malgré une opération en 2012, il ne retrouve pas sa pleine capacité pour exercer une profession physiquement très exigeante. Et c'est en 2014 que tombe la décision de l'assurance invalidité; Abel va devoir quitter ce métier qu'il aimait et entamer une réadaptation professionnelle.

UN CHOIX BIEN DÉTERMINÉ

C'est vers notre site de Morges qu'Abel est dirigé pour effectuer une mesure d'observation-orientation de 12 semaines. Au sein de l'AIP (atelier d'intégration professionnelle), il lui est donné d'exercer diverses activités afin de pouvoir reprendre confiance et se déterminer sur un nouveau choix professionnel. Pour Abel, il ne fait aucun doute que ce n'est pas vers une activité répétitive qu'il désire se diriger. Il trouve son bonheur en découvrant la section mécanique de l'Orif Morges. Les machines, la rigueur et la variété des tâches sont comme une évidence et ainsi, dès la fin de sa période d'orientation, il entreprend une formation de base, une année de

mise à niveau, puis deux ans de formation pour obtenir une AFP (Attestation fédérale de formation professionnelle) de praticien en mécanique.

Huit mois avant la fin de sa formation, nos maîtres socioprofessionnels en mécanique estiment qu'Abel est prêt pour un stage en entreprise. Celui-ci se fait chez SICT où très rapidement, ses compétences sont reconnues ainsi que sa capacité à intégrer l'équipe.

UN VRAIE RECONVERSION, PAS DU PIPEAU

Nicolas Ganshof, directeur de SICT, voit Abel comme «une personne intelligente et ingénieuse. Il est comme une pièce du puzzle en parfaite cohésion avec notre team d'ingénieurs.». Il affirme aussi « Abel est un exemple parfait de reconversion professionnelle. Il ne veut pas dépendre de la société. Au contraire, il rapporte à la société. Sa reconversion n'est pas du pipeau!»

Preuve ultime de confiance et symbole d'une réinsertion totalement réussie, Abel représente aussi le savoir-faire de SICT auprès de clients prestigieux suisses ou étrangers tels que le groupe PSA, la SNCF ou Velux. Il peut alors démontrer toute sa polyvalence qui va de la mécanique de précision au développement de prototypes en passant par l'installation de lignes de traitement. Nicolas Ganshof d'ajouter: «Abel nous apporte des aspects pratiques entre autres en usinage. On parle ici de précision au 1/100 de millimètre. On lui a très bien appris son métier.»

DES LIENS QUI PERDURENT

Les relations entre SICT, Abel et l'Orif ne se sont pas arrêtées avec son engagement en janvier 2016, bien au contraire. Les échanges sont fréquents et conviviaux, facilités par une reconnaissance mutuelle. Comme employeur, SICT continue, comme il le fait depuis de nombreuses années, à prendre des stagiaires de l'Orif Morges et n'hésite pas à faire appel aux savoir-faire de ses ateliers de mécanique, de serrurerie ou d'électricité. Quant à Abel, il passe de temps en temps saluer ses anciens maîtres d'apprentissage à Morges: «Je suis assez

lié. Je passe dire bonjour, nous sommes restés proches ». Et de conclure avec un sourire «L'Orif est quelque chose dont on a besoin ». C'est en bas d'un grand escalier qui mène à une mezzanine à l'abri des regards que nous laissons Abel. C'est là-haut qu'il participe au développement de prototypes qui réclament toute son ingéniosité.

Laurent Kobi, responsable communication



Relever la tête

L'Orif a réalisé cette année un chiffre d'affaires de 69,9 millions de francs contre 64,9 millions en 2020. Cette forte augmentation du volume de recettes s'explique principalement par une progression des mandats OAI pour 3,7 millions et des travaux de production pour 0,6 million francs supérieurs à l'année 2020. La réouverture de nos restaurants d'application et la reprise de l'activité d'hébergement ont fortement influencé le volume financier de notre institution en 2021. Les charges ont majoritairement augmenté au niveau du personnel, toujours en en lien avec les réouvertures de la prise en charge des mesures sur site et des restaurants. Le résultat de l'exercice présente un équilibre. Ce montant est en phase avec la projection budgétaire de l'exercice et favorise la stabilité de l'institution.

La masse totale du bilan de 38,8 millions de francs progresse de 2,7 millions par rapport à l'an dernier. A l'actif, on remarque une importante augmentation des liquidités de 2,4 millions à fin 2021 expliquée partiellement par des postes ouverts débiteurs en baisse de 0,9 million. Les investissements mobiliers et immobiliers plus importants réalisés en 2021 sont supérieurs aux amortissements et impactent singulièrement le flux de trésorerie. L'activation de 2,7 millions de travaux sur notre bâtiment de Via Monet 4 et le début des travaux à l'Orif Delémont explique cette progression. La variation nette positive de 1,1 million de la trésorerie reste ainsi principalement liée aux activités d'investissements, à l'augmentation de l'hypothèque et à la variation du poste des débiteurs.

Au passif, on relève une augmentation des engagements à long terme en lien avec nos investissements immobiliers. Le degré d'endettement de 33,3 % est jugé comme très bon malgré les importants investissements réalisés.

Au cours de l'année 2021, les prestations facturées à nos partenaires se montent globalement à 65,3 millions de francs contre 61 millions en 2020. Cette forte progression sur l'exercice s'explique principalement avec la réouverture sur l'année complète de l'hébergement en 2021. L'exploitation sur neuf mois de nos restaurants a fortement impacté le volume des travaux de productions supérieurs de 0,6 million par rapport à 2020. Le total des charges se monte à 69,9 millions de francs au 31.12.2021 contre 64,7 millions en 2020. Les charges du personnel supérieures pour 3,1 millions expliquent principalement cette forte augmentation. A relever également l'utilisation de fonds liés à l'innovation pour près de 0,2 million dans plusieurs de nos sites.

Le résultat légèrement excédentaire, soumis à une validation finale de la part de nos mandataires OAI, sera exclusivement alloué à la mission de l'Orif. •

Jacques Nicolerat
Directeur financier et administratif



Finances saines et vision à long terme sont nécessaires pour assurer notre mission auprès des bénéficiaires.

Comptes de résultat 2021

Comptes cumulés des sites Orif de : Aigle, Delémont, La Chaux-de-Fonds, Morges, Pomy, Renens, Sion, Vaulruz, Vernier, Yverdon et de l'Association.

CHF	2021	2020
Recettes	69 872 112	64 915 659
Produits formation	65 350 448	61 020 707
Produits Al	62 266 250	58 575 583
Produits formation non Al	3 084 198	2 445 124
Travaux de production	4 507 760	3 841 989
Produits financiers	7769	7 863
Produits et charges inter-Orif	6 136	45 099
Charges	69 895 597	64 677 460
Charges du personnel	51 593 149	48 417 815
Salaires et charges sociales	50 015 038	46 938 375
Autres charges du personnel	1 578 111	1 479 439
Charges d'exploitation	18 420 200	16 438 011
Immeubles	6 604 181	5 645 568
Administration DG	22 143	42 494
Frais de fonctionnement du site	2 065 694	1757 486
Charges informatiques et téléphonie	958 971	1 270 804
Charges véhicules	439 015	393 058
Taxes, impôt, assurances, cotisations	648 251	697 002
Frais sections et assurés	4 793 291	3 791 227
Amortissements	2 849 226	2 805 677
Charges et produits financiers	276 996	286 577
Charges et produits exceptionnels	-237 567	-251 882
Charges et produits hors exploitation Al	-117 752	-178 366
Charges de l'association (hors exploit. Al)	78 423	10 427
Produits de l'association (hors exploit. Al)	-196 175	-188 793
, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,		
Provisions	-45 770	143 703
Réserves et provisions	-30 500	31 471
Fonds d'innovation	-15 270	112 232
RÉSULTAT	22 285	94 496

Bilan au 31 décembre 2021

Actif	0001	0000
Actif	2021	2020
Actif circulant		
Liquidités	6 390 677	5 246 978
Débiteurs Al	5 887 754	6 797 199
Autres créances à court terme	1 380 917	963 330
Stock logistique Préverenges	377 464	400 195
Actifs de régularisation	1 003 449	653 867
Total de l'actif circulant	15 040 261	14 061 570
Actif immobilisé		
Garanties de loyer	433 933	433 933
Agencement machines + véhic.	2 736 378	2 255 273
Immeubles	20 644 591	19 350 335
Total de l'actif immobilisé	23 814 902	22 039 541
TOTAL DE L'ACTIF	38 855 163	36 101 111
Passif		
Capitaux étrangers		
Fournisseurs	3 042 527	3 503 796
Banques	33	0
Hypothèques	307 896	307 896
Passifs de régularisation	1 822 226	1 595 864
Total capitaux étrangers à court terme	5 172 683	5 407 556
Hypothèques	16 634 350	14 142 246
BCVD Soutien Covid	500 000	500 000
Provisions	3 451 631	2 934 364
Total capitaux étrangers à long terme	20 585 981	17 576 610
Excédents reportés affectés OAI	9 078 689	9 067 771
Fonds d'innovation affecté OAI	326 689	341 959
Total fonds affectés	9 405 377	9 409 730
Capitaux propres		
Réserve Vente Mont-d'Or	2 764 715	2 764 715
Capital	915 039	935 034
Résultat de l'exercice	11 368	7 465
Total capital au 31 décembre	3 691 122	3 707 214
TOTAL DU PASSIF	38 855 163	36 101 111

Annexe aux comptes annuels 2021

1 Informations sur la société

L'Orif est une Association privée, sans but lucratif, en sens des articles 60 et ss du Code Civil Suisse. Fondée en 1948, son siège social se trouve en Suisse, à Aigle dans le canton de Vaud.

2 Informations sur les principes utilisés dans les comptes annuels

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du droit comptable suisse (articles 957 à 961d CO).

Les prestations effectuées ne sont facturées qu'une fois les décisions des offices Al intervenues. Les principes d'évaluation des immobilisations corporelles respectent les instructions fixées dans les conditions générales émises par les offices Al (CG OAI - état au 01.01.2015).

La constitution de provision d'entretien des bâtiments est possible à hauteur maximale de 2% par année et jusqu'à concurrence de 20% cumulé de la VA des bâtiments en propriété selon les CG OAI.

3 Informations et commentaires concernant certains postes du bilan et du compte de résultat

Postes du bilan

- Variation nette de KCHF 1'144 du flux de trésorerie expliquée principalement par les variations provisions bâtiment et sur l'évolution des débiteurs.
- Don à l'Orif Aigle de la part de la Loterie Romande de KCHF 120 en lien avec le projet Eurecar.
- Augmentation de la cédule hypothécaire à Vernier pour KCHF 2'800.
- Aquisition d'un terrain à Delémont pour KCHF 988 au bilan, en vue de la future construction d'un bâtiment pour le site.
- Augmentation du degré d'endettement immobilier qui se monte au 31.12.2021 à 33.3% contre 27.8% en 2020.

Comptes de résultat

- Augmentation produit exceptionnel de KCHF 176 dont:
- Réception d'une subvention éngergétique de KCHF 47 pour le bâtiment de Pomy et de KCHF 87 pour Vernier.
- Vente de matériel d'occasion pour KCHF 106.
- Soutien à la formation reçue par le canton de Neuchâtel de KCHF106.

Provisions		2021	2020
Etat au 1 ^{er} janvier		2 934 364	3 668 593
Attribution/utilisation (-) nette de	s provisions Wilsdorf/Loro/CO2	120 000	C
Attribution/utilisation (-) nette pre	ovision entretien bâtiments	397 267	-734 229
Etat au 31 décembre		3 451 631	2 934 364
Excédents reportés Al (Après affectation résultat de l'exercice)		2021	2020
Vaud			
Orif Morges	Excédent/Découvert (-)	609 043	600 808
Orif Pomy	Excédent/Découvert (-)	1 452 975	1 531 396
Orif Renens	Excédent/Découvert (-)	1 319 871	1763 002
Orif Aigle	Excédent/Découvert (-)	649 385	596 983
Fribourg			
Orif Vaulruz	Excédent/Découvert (-)	456 175	414 783
<u>Valais</u> Orif Sion	Free fide at /D free month /)	4440.775	4440.000
Orif Sion	Excédent/Découvert (-)	1 142 375	1 149 092
Genève Orif Vernier	Excédent/Découvert (-)	79 543	147 180
On vernier	Excedent/Decouvert (-)	79 545	147 100
<u>Jura</u> Orif Delémont	Excédent/Découvert (-)	2 193 250	1 859 67
Neuchâtel			
Orif La Chaux-de-Fonds	Excédent/Découvert (-)	1 176 071	1 004 856
Etat au 31 décembre		9 078 689	9 067 77

Fonds d'innovation	2021	2020
V. I		
Vaud Orif Morges	13 922	46 140
Orif Pomy	25 000	46 149 25 000
Orif Renens	24 226	21 200
Orif Aigle	10 602	11 722
Valais		
Orif Sion Orif Sion	52 938	37 888
<u>Jura</u>		
Orif Delémont	50 000	50 000
Neuchâtel		
Orif La Chaux-de-Fonds	150 000	150 000
om Ed Ondax de Fonds	100 000	100 000
Etat au 31 décembre	326 689	341 959
		0000
Fonds propres	2021	2020
Fact out der innuien	7 707 044	7.660.070
Etat au 1 ^{er} janvier Affectation/utilisation (nette) des dons reçus	3 707 214 -27 460	3 668 278 31 471
Résultat de l'exercice	11 368	7 465
Nesuitat de l'exercice	11 308	7 403
Etat au 31 décembre	3 691 122	3 707 214
Excédent/découvert (-) de l'exercice	2021	2020
EXCOGRAMMENT () NO LONGITUDE	2021	
Morges	8 235	158 443
Morges Pomy	8 235 -78 421	158 443 -119 374
Morges Pomy Sion	8 235 -78 421 -6 716	158 443 -119 374 60 535
Morges Pomy	8 235 -78 421	158 443 -119 374
Morges Pomy Sion Vernier	8 235 -78 421 -6 716 -67 637	158 443 -119 374 60 535 -137 261 312 697 -231 958
Morges Pomy Sion Vernier Delémont Vaulruz Renens	8 235 -78 421 -6 716 -67 637 333 579 41 392 -443 131	158 443 -119 374 60 535 -137 261 312 697 -231 958 -183 300
Morges Pomy Sion Vernier Delémont Vaulruz Renens La Chaux-de-Fonds	8 235 -78 421 -6 716 -67 637 333 579 41 392 -443 131 171 215	158 443 -119 374 60 535 -137 261 312 697 -231 958 -183 300 487 218
Morges Pomy Sion Vernier Delémont Vaulruz Renens	8 235 -78 421 -6 716 -67 637 333 579 41 392 -443 131	158 443 -119 374 60 535 -137 261 312 697 -231 958 -183 300
Morges Pomy Sion Vernier Delémont Vaulruz Renens La Chaux-de-Fonds Aigle	8 235 -78 421 -6 716 -67 637 333 579 41 392 -443 131 171 215 52 402	158 443 -119 374 60 535 -137 261 312 697 -231 958 -183 300 487 218 -259 970
Morges Pomy Sion Vernier Delémont Vaulruz Renens La Chaux-de-Fonds	8 235 -78 421 -6 716 -67 637 333 579 41 392 -443 131 171 215	158 443 -119 374 60 535 -137 261 312 697 -231 958 -183 300 487 218
Morges Pomy Sion Vernier Delémont Vaulruz Renens La Chaux-de-Fonds Aigle Excédent / découvert OAI	8 235 -78 421 -6 716 -67 637 333 579 41 392 -443 131 171 215 52 402	158 443 -119 374 60 535 -137 261 312 697 -231 958 -183 300 487 218 -259 970
Morges Pomy Sion Vernier Delémont Vaulruz Renens La Chaux-de-Fonds Aigle	8 235 -78 421 -6 716 -67 637 333 579 41 392 -443 131 171 215 52 402	158 443 -119 374 60 535 -137 261 312 697 -231 958 -183 300 487 218 -259 970
Morges Pomy Sion Vernier Delémont Vaulruz Renens La Chaux-de-Fonds Aigle Excédent / découvert OAI Association	8 235 -78 421 -6 716 -67 637 333 579 41 392 -443 131 171 215 52 402	158 443 -119 374 60 535 -137 261 312 697 -231 958 -183 300 487 218 -259 970
Morges Pomy Sion Vernier Delémont Vaulruz Renens La Chaux-de-Fonds Aigle Excédent / découvert OAI Association Excédent / découvert Capital	8 235 -78 421 -6 716 -67 637 333 579 41 392 -443 131 171 215 52 402 10 918 11 368	158 443 -119 374 60 535 -137 261 312 697 -231 958 -183 300 487 218 -259 970 87 031
Morges Pomy Sion Vernier Delémont Vaulruz Renens La Chaux-de-Fonds Aigle Excédent / découvert OAI Association	8 235 -78 421 -6 716 -67 637 333 579 41 392 -443 131 171 215 52 402 10 918 11 368	158 443 -119 374 60 535 -137 261 312 697 -231 958 -183 300 487 218 -259 970 87 031
Morges Pomy Sion Vernier Delémont Vaulruz Renens La Chaux-de-Fonds Aigle Excédent / découvert OAI Association Excédent / découvert Capital	8 235 -78 421 -6 716 -67 637 333 579 41 392 -443 131 171 215 52 402 10 918 11 368	158 443 -119 374 60 535 -137 261 312 697 -231 958 -183 300 487 218 -259 970 87 031 7 465
Morges Pomy Sion Vernier Delémont Vaulruz Renens La Chaux-de-Fonds Aigle Excédent / découvert OAI Association Excédent / découvert Capital	8 235 -78 421 -6 716 -67 637 333 579 41 392 -443 131 171 215 52 402 10 918 11 368	158 443 -119 374 60 535 -137 261 312 697 -231 958 -183 300 487 218 -259 970 87 031 7 465
Morges Pomy Sion Vernier Delémont Vaulruz Renens La Chaux-de-Fonds Aigle Excédent / découvert OAI Association Excédent / découvert Capital	8 235 -78 421 -6 716 -67 637 333 579 41 392 -443 131 171 215 52 402 10 918 11 368	158 443 -119 374 60 535 -137 261 312 697 -231 958 -183 300 487 218 -259 970 87 031 7 465
Morges Pomy Sion Vernier Delémont Vaulruz Renens La Chaux-de-Fonds Aigle Excédent / découvert OAI Association Excédent / découvert Capital	8 235 -78 421 -6 716 -67 637 333 579 41 392 -443 131 171 215 52 402 10 918 11 368	158 443 -119 374 60 535 -137 261 312 697 -231 958 -183 300 487 218 -259 970 87 031 7 465
Morges Pomy Sion Vernier Delémont Vaulruz Renens La Chaux-de-Fonds Aigle Excédent / découvert OAI Association Excédent / découvert Capital	8 235 -78 421 -6 716 -67 637 333 579 41 392 -443 131 171 215 52 402 10 918 11 368	158 443 -119 374 60 535 -137 261 312 697 -231 958 -183 300 487 218 -259 970 87 031 7 465
Morges Pomy Sion Vernier Delémont Vaulruz Renens La Chaux-de-Fonds Aigle Excédent / découvert OAI Association Excédent / découvert Capital	8 235 -78 421 -6 716 -67 637 333 579 41 392 -443 131 171 215 52 402 10 918 11 368	158 443 -119 374 60 535 -137 261 312 697 -231 958 -183 300 487 218 -259 970 87 031 7 465
Morges Pomy Sion Vernier Delémont Vaulruz Renens La Chaux-de-Fonds Aigle Excédent / découvert OAI Association Excédent / découvert Capital	8 235 -78 421 -6 716 -67 637 333 579 41 392 -443 131 171 215 52 402 10 918 11 368	158 443 -119 374 60 535 -137 261 312 697 -231 958 -183 300 487 218 -259 970 87 031 7 465
Morges Pomy Sion Vernier Delémont Vaulruz Renens La Chaux-de-Fonds Aigle Excédent / découvert OAI Association Excédent / découvert Capital	8 235 -78 421 -6 716 -67 637 333 579 41 392 -443 131 171 215 52 402 10 918 11 368	158 443 -119 374 60 535 -137 261 312 697 -231 958 -183 300 487 218 -259 970 87 031 7 465
Morges Pomy Sion Vernier Delémont Vaulruz Renens La Chaux-de-Fonds Aigle Excédent / découvert OAI Association Excédent / découvert Capital	8 235 -78 421 -6 716 -67 637 333 579 41 392 -443 131 171 215 52 402 10 918 11 368	158 443 -119 374 60 535 -137 261 312 697 -231 958 -183 300 487 218 -259 970 87 031 7 465
Morges Pomy Sion Vernier Delémont Vaulruz Renens La Chaux-de-Fonds Aigle Excédent / découvert OAI Association Excédent / découvert Capital	8 235 -78 421 -6 716 -67 637 333 579 41 392 -443 131 171 215 52 402 10 918 11 368	158 443 -119 374 60 535 -137 261 312 697 -231 958 -183 300 487 218 -259 970 87 031 7 465
Morges Pomy Sion Vernier Delémont Vaulruz Renens La Chaux-de-Fonds Aigle Excédent / découvert OAI Association Excédent / découvert Capital	8 235 -78 421 -6 716 -67 637 333 579 41 392 -443 131 171 215 52 402 10 918 11 368	158 443 -119 374 60 535 -137 261 312 697 -231 958 -183 300 487 218 -259 970 87 031 7 465
Morges Pomy Sion Vernier Delémont Vaulruz Renens La Chaux-de-Fonds Aigle Excédent / découvert OAI Association Excédent / découvert Capital	8 235 -78 421 -6 716 -67 637 333 579 41 392 -443 131 171 215 52 402 10 918 11 368	158 443 -119 374 60 535 -137 261 312 697 -231 958 -183 300 487 218 -259 970 87 031 7 465
Morges Pomy Sion Vernier Delémont Vaulruz Renens La Chaux-de-Fonds Aigle Excédent / découvert OAI Association Excédent / découvert Capital	8 235 -78 421 -6 716 -67 637 333 579 41 392 -443 131 171 215 52 402 10 918 11 368	158 443 -119 374 60 535 -137 261 312 697 -231 958 -183 300 487 218 -259 970 87 031 7 465
Morges Pomy Sion Vernier Delémont Vaulruz Renens La Chaux-de-Fonds Aigle Excédent / découvert OAI Association Excédent / découvert Capital	8 235 -78 421 -6 716 -67 637 333 579 41 392 -443 131 171 215 52 402 10 918 11 368	158 443 -119 374 60 535 -137 261 312 697 -231 958 -183 300 487 218 -259 970 87 031 7 465

L'association compte plus de 250 collaborateurs/trices. 5 Ventilation des dettes à long terme De un à cinq ans			
L'association compte plus de 250 collaborateurs/trices. 5 Ventilation des dettes à long terme De un à cinq ans 8 872 088 7 634 160 Plus de cinq ans 9 262 262 7 008 087 Etat au 31 décembre 17 134 349 14 642 247 6 Honoraires versés à l'organe de révision Audit 28 864 24 879 Autres prestations de services 1 648 5 493 7 Dettes découlant d'opérations de crédit-bail Leasing véhicules 159 580 283 468 Baux à loyer 3 379 7915 3 856 975 8 Dettes envers les institutions de prévoyance Caisse intercommunale de pensions 606 270 612 354 Caisse de retraité du personnel enseignant VS (CPVAL) 258 631 143 971 9 Actifs mis en gage a Immeuble Morges (VD) par la remise à la BCV de 3 cédules en 1° rang, parité de rang, totalisant CHF 9 950 000., ainsi que d'une cédule 2° rang de CVE 950 35 65, 80 57 3 950 000 CHF 1300 000., ainsi que d'une cédule 2° rang de CVE 950 35 65, 80 57 30 57 57 57 57 57 57 57 57 57 57 57 57 57	4 Nombre de collaborateurs	2021	2020
De un à cinq ans		2021	2020
De un à cinq ans	L'association compte plus de 250 collaborateurs/trices.		
Etat au 31 décembre	5 Ventilation des dettes à long terme		
Etat au 31 décembre	De un à cinq ans	8 872 088	7 634 160
Audit 28 864 24 879 Autres prestations de services 1648 5 493 7 Dettes découlant d'opérations de crédit-bail Leasing véhicules 159 580 283 468 Baux à loyer 3797 915 3 856 975 8 Dettes envers les institutions de prévoyance Caisse intercommunale de pensions 606 270 612 354 Caisse de retraite du personnel enseignant VS (CPVAL) 258 631 143 971 9 Actifs mis en gage a Immeuble Morges (VD) 258 631 143 971 9 Actifs mis en gage a Immeuble Morges (VD) 2 2 486 954 2 728 748 Par la remise à la BCV de 3 cédules en 1" rang, parité de rang, totalisant CHF 9 950 000, ainsi que d'une cédule 2" rang de CHF 4 050 000, en garantie du prêt hypothécaire BCV 656.99.01, BCV 5053.25.60, BCV 9247.09.30 et BCV U5124.36.37 a raison de CHF 4 560 086.55 au 3112.2021 et CHF 4 496 806.55 au 31.12.2021. b Immeuble Pomy (VD) 1299 174 1450 193 par la remise à la BCV de 3 cédules en 1" rang, parité de rang, totalisant CHF 5 640 000, ainq ue d'une cédule 2" rang de CHF 1300 000, en garantie du c'b BCV 656.99.00 créancier au au 31.12.2012 ainsi que du prêt hypothécaire BCV 501.07.90 & à raison de CHF 2 252 626.55 au 31.12.2020 et CHF 4 2223 101.55 au 31.12.2021. c Immeuble Pomt-de-la-Morge à Sion de CHF 2 250 000 en garantie du prêt hypothécaire BCV son 884.11.18 ouvert à raison de CHF 1500 000, en 17; 2* et 3" rang en garantie de mêmes prêts ainsi que le crédit disponible du c'ocurant BCVs no 1502.5.02. Par nantissement d'une obligation hypothécaire au porteur de CHF 500 000, en 17; 2* et 3" rang en garantie de mêmes prêts ainsi que le crédit disponible du c'ocurant BCVs no 1502.5.02. par la remise à la BCVs d'une cédule 1" rang de CHF 800 000 en garantie du prêt hypothécaire no 588.20.49 ouver à raison de CHF 1500 000 au 31.12.2020 et CHF 1492.55.44 ouvert à raison de CHF 500 000 au 31.12.2020 et CHF 1492.55.44 ouvert à raison de CHF 500 000 au 31.12.2020 et d'CHF 1492.55.44 ouvert à raison de CHF 500 000 au 31.12.2020 et d'CHF 1492.55.44 ouvert à raison de CHF 500 000 au 31.12.2020 et d'CHF 1492.55.44 ouvert à raison			
Audit 28 864 24 879 Autres prestations de services 1648 5 493 7 Dettes découlant d'opérations de crédit-bail Leasing véhicules 159 580 283 468 Baux à loyer 3797 915 3 856 975 8 Dettes envers les institutions de prévoyance Caisse intercommunale de pensions 606 270 612 354 Caisse de retraite du personnel enseignant VS (CPVAL) 258 631 143 971 9 Actifs mis en gage a Immeuble Morges (VD) 258 631 143 971 9 Actifs mis en gage a Immeuble Morges (VD) 2 2 486 954 2 728 748 Par la remise à la BCV de 3 cédules en 1" rang, parité de rang, totalisant CHF 9 950 000, ainsi que d'une cédule 2" rang de CHF 4 050 000, en garantie du prêt hypothécaire BCV 656.99.01, BCV 5053.25.60, BCV 9247.09.30 et BCV U5124.36.37 a raison de CHF 4 560 086.55 au 3112.2021 et CHF 4 496 806.55 au 31.12.2021. b Immeuble Pomy (VD) 1299 174 1450 193 par la remise à la BCV de 3 cédules en 1" rang, parité de rang, totalisant CHF 5 640 000, ainq ue d'une cédule 2" rang de CHF 1300 000, en garantie du c'b BCV 656.99.00 créancier au au 31.12.2012 ainsi que du prêt hypothécaire BCV 501.07.90 & à raison de CHF 2 252 626.55 au 31.12.2020 et CHF 4 2223 101.55 au 31.12.2021. c Immeuble Pomt-de-la-Morge à Sion de CHF 2 250 000 en garantie du prêt hypothécaire BCV son 884.11.18 ouvert à raison de CHF 1500 000, en 17; 2* et 3" rang en garantie de mêmes prêts ainsi que le crédit disponible du c'ocurant BCVs no 1502.5.02. Par nantissement d'une obligation hypothécaire au porteur de CHF 500 000, en 17; 2* et 3" rang en garantie de mêmes prêts ainsi que le crédit disponible du c'ocurant BCVs no 1502.5.02. par la remise à la BCVs d'une cédule 1" rang de CHF 800 000 en garantie du prêt hypothécaire no 588.20.49 ouver à raison de CHF 1500 000 au 31.12.2020 et CHF 1492.55.44 ouvert à raison de CHF 500 000 au 31.12.2020 et CHF 1492.55.44 ouvert à raison de CHF 500 000 au 31.12.2020 et d'CHF 1492.55.44 ouvert à raison de CHF 500 000 au 31.12.2020 et d'CHF 1492.55.44 ouvert à raison de CHF 500 000 au 31.12.2020 et d'CHF 1492.55.44 ouvert à raison			
Audit 28 864 24 879 Autres prestations de services 1648 5 493 7 Dettes découlant d'opérations de crédit-bail Leasing véhicules 159 580 283 468 Baux à loyer 3797 915 3 856 975 8 Dettes envers les institutions de prévoyance Caisse intercommunale de pensions 606 270 612 354 Caisse de retraite du personnel enseignant VS (CPVAL) 228 651 143 971 9 Actifs mis en gage a Immeuble Morges (VD) 2486 954 2 728 748 par la remise à la BCV de 3 cédules en 1" rang, parité de rang, totalisant CHF 9 950 000-, ainsi que d'une cédule 2 rang de CHF 400 000-, en garantie du prèt hypothécaire BCV 665 99.01, BCV 9503-26.06, BCV 9247-93.09 at BCV DIST2-36.37 à raison de CHF 4 566 986.55 au 31:12.2020 et CHF 4 490 806.55 au 31:12.2021. b Immeuble Pomy (VD) 1299 174 1450 193 par la remise à la BCV de 3 cédules en 1" rang, parité de rang, totalisant CHF 5 640 000-, ainsi que d'une cédule 2 rang de CHF 1300 000-, en garantie du crè BCV 656.99.00 oréancier au au 31:12.2021. c Immeuble Pomy (VD) 1299 174 1450 193 par la remise à la BCV de 3 cédules en 1" rang, parité de rang, totalisant CHF 5 640 1000-, ainsi que d'une cédule 2 rang de CHF 1300 000-, en garantie du crè BCV 656.99.00 oréancier au au 31:12.2021. c Immeuble Pomt-de-la-Morge à Sion (VS) 2 330 097 2 603 005 Halle d'exercice Conthey (VS) Restaurant d'application Conthey (VS) Restaurant d'application Conthey (VS) Restaurant d'application Conthey (VS) Restaurant d'application Conthey (VS) Par la remise à la BCV& de 1 cédule 1" rang de CHF 2750 000- en garantie du prêt hypothécaire BCV no 1841.18 ouvert à raison de CHF 1 500 000-, en 1", 2" at 2" rang en garantie du prêt hypothécaire BCV no 185.25.02. par la remise à la BCV& d'une cédule de CHF 1 800 000- en garantie du prêt hypothécaire no 858.20.49 ouvert à raison de CHF 2 828 628 au 31:12.2021 et de CHF 2 800 000- en garantie du prêt hypothécaire no 858.20.49 ouvert à raison de CHF 1 800 000- en garantie du prêt hypothécaire no 5042.55.44 ouvert à raison de CHF 2 500 000- en garantie du prêt hypothécaire no 5042.55.44 ouvert à rais	Etat au 31 décembre	17 134 349	14 642 247
Audit 28 864 24 879 Autres prestations de services 1648 5 493 7 Dettes découlant d'opérations de crédit-bail Leasing véhicules 159 580 283 468 Baux à loyer 3797 915 3 856 975 8 Dettes envers les institutions de prévoyance Caisse intercommunale de pensions 606 270 612 354 Caisse de retraite du personnel enseignant VS (CPVAL) 228 651 143 971 9 Actifs mis en gage a Immeuble Morges (VD) 2486 954 2 728 748 par la remise à la BCV de 3 cédules en 1" rang, parité de rang, totalisant CHF 9 950 000-, ainsi que d'une cédule 2 rang de CHF 400 000-, en garantie du prèt hypothécaire BCV 665 99.01, BCV 9503-26.06, BCV 9247-93.09 at BCV DIST2-36.37 à raison de CHF 4 566 986.55 au 31:12.2020 et CHF 4 490 806.55 au 31:12.2021. b Immeuble Pomy (VD) 1299 174 1450 193 par la remise à la BCV de 3 cédules en 1" rang, parité de rang, totalisant CHF 5 640 000-, ainsi que d'une cédule 2 rang de CHF 1300 000-, en garantie du crè BCV 656.99.00 oréancier au au 31:12.2021. c Immeuble Pomy (VD) 1299 174 1450 193 par la remise à la BCV de 3 cédules en 1" rang, parité de rang, totalisant CHF 5 640 1000-, ainsi que d'une cédule 2 rang de CHF 1300 000-, en garantie du crè BCV 656.99.00 oréancier au au 31:12.2021. c Immeuble Pomt-de-la-Morge à Sion (VS) 2 330 097 2 603 005 Halle d'exercice Conthey (VS) Restaurant d'application Conthey (VS) Restaurant d'application Conthey (VS) Restaurant d'application Conthey (VS) Restaurant d'application Conthey (VS) Par la remise à la BCV& de 1 cédule 1" rang de CHF 2750 000- en garantie du prêt hypothécaire BCV no 1841.18 ouvert à raison de CHF 1 500 000-, en 1", 2" at 2" rang en garantie du prêt hypothécaire BCV no 185.25.02. par la remise à la BCV& d'une cédule de CHF 1 800 000- en garantie du prêt hypothécaire no 858.20.49 ouvert à raison de CHF 2 828 628 au 31:12.2021 et de CHF 2 800 000- en garantie du prêt hypothécaire no 858.20.49 ouvert à raison de CHF 1 800 000- en garantie du prêt hypothécaire no 5042.55.44 ouvert à raison de CHF 2 500 000- en garantie du prêt hypothécaire no 5042.55.44 ouvert à rais			
Autres prestations de services 7 Dettes découlant d'opérations de crédit-bail Leasing véhicules 8 aux à loyer 8 Dettes envers les institutions de prévoyance Caisse intercommunale de pensions Caisse intercommunale de pensions Caisse de retraite du personnel enseignant VS (CPVAL) 9 Actifs mis en gage a Immeuble Morges (VD) par la remise à la BCV de 3 cédules en 1 st rang, parité de rang, totalisant CHF 9 950 000, ainsi que d'une cédule 2° rang de CHF 400 000, en garantie du prêt hypothécaire BCV 666.99.01, BCV 5053.25.09, BCV 5247.09.30 of BCV 1512.45.63.73 à raison de CHF 4 560 86.55 au 31.12.2020 et CHF 4 4 498 806.55 au 31.12.2021. b Immeuble Pomy (VD) par la remise à la BCV 665.99.00 créancier au au 31.12.2012 ainsi que du prêt hypothécaire BCV 5101.79.05 à raison de CHF 1300 000, en garantie du c'c BCV 5101.79.05 à raison de CHF 252 626.55 au 31.12.2020 et CHF 2 223 010.55 au 31.12.2021. c Immeuble Pont-de-la-Morge à Sion (VS) Restaurant d'application Conthey (VS) Restaurant d'application Conthey (VS) Restaurant d'application Conthey (VS) Restaurant d'application Conthey (VS) Restaurant d'une obligation hypothécaire au porteur de CHF 5 000 000, an 1°, 2° et 3' rang en garantie du sembres prêts ainsi que le crédit disponible du c'courant BCVs no 150.25.02. par la remise à la BCVs d'une cédule "rang de CHF 800 000 en garantie du prêt hypothécaire re no 5042.55.04 ouvert à raison de CHF 323 429.25 au 31.12.2020 et de CHF 9 560 000 en garantie du prêt hypothécaire no 5042.55.44 ouvert à raison de CHF 323 429.25 au 31.12.2020 et de CHF 9 560 000 en garantie du prêt hypothécaire no 5042.55.44 ouvert à raison de CHF 5 808 000 au 31.12.2020 et de CHF 8 472 000 au 31.12.2021.	6 Honoraires versés à l'organe de révision		
Autres prestations de services 7 Dettes découlant d'opérations de crédit-bail Leasing véhicules 8 aux à loyer 8 Dettes envers les institutions de prévoyance Caisse intercommunale de pensions Caisse intercommunale de pensions Caisse de retraite du personnel enseignant VS (CPVAL) 9 Actifs mis en gage a Immeuble Morges (VD) par la remise à la BCV de 3 cédules en 1 st rang, parité de rang, totalisant CHF 9 950 000, ainsi que d'une cédule 2° rang de CHF 400 000, en garantie du prêt hypothécaire BCV 666.99.01, BCV 5053.25.09, BCV 5247.09.30 of BCV 1512.45.63.73 à raison de CHF 4 560 86.55 au 31.12.2020 et CHF 4 4 498 806.55 au 31.12.2021. b Immeuble Pomy (VD) par la remise à la BCV 665.99.00 créancier au au 31.12.2012 ainsi que du prêt hypothécaire BCV 5101.79.05 à raison de CHF 1300 000, en garantie du c'c BCV 5101.79.05 à raison de CHF 252 626.55 au 31.12.2020 et CHF 2 223 010.55 au 31.12.2021. c Immeuble Pont-de-la-Morge à Sion (VS) Restaurant d'application Conthey (VS) Restaurant d'application Conthey (VS) Restaurant d'application Conthey (VS) Restaurant d'application Conthey (VS) Restaurant d'une obligation hypothécaire au porteur de CHF 5 000 000, an 1°, 2° et 3' rang en garantie du sembres prêts ainsi que le crédit disponible du c'courant BCVs no 150.25.02. par la remise à la BCVs d'une cédule "rang de CHF 800 000 en garantie du prêt hypothécaire re no 5042.55.04 ouvert à raison de CHF 323 429.25 au 31.12.2020 et de CHF 9 560 000 en garantie du prêt hypothécaire no 5042.55.44 ouvert à raison de CHF 323 429.25 au 31.12.2020 et de CHF 9 560 000 en garantie du prêt hypothécaire no 5042.55.44 ouvert à raison de CHF 5 808 000 au 31.12.2020 et de CHF 8 472 000 au 31.12.2021.	A Pr	20.054	04.070
7 Dettes découlant d'opérations de crédit-bail Leasing véhicules 8 Baux à loyer 3 797 915 3 856 975 8 Dettes envers les institutions de prévoyance Caisse intercommunale de pensions 6 06 270 6 12 354 Caisse de retraite du personnel enseignant VS (CPVAL) 9 Actifs mis en gage a Immeuble Morgae (VD) par la remise à la BCV de 3 cédules en 1 ^{str} rang, parité de rang, totalisant CHF 9 950 000-, ainsi que d'une cédule 2° rang de CHF 400 000-, en garantie du prét hypothécaire BCV 656.99.01, BCV 5053.25.66, BCV 5247.09.30 et BCV UBI24.36.37 à raison de CHF 4 566 086.55 au 31:12.2020 et CHF 4 490 806.55 au 31:12.2021. b Immeuble Pomy (VD) par la remise à la BCV de 3 cédules en 1 ^{str} rang, parité de rang, totalisant CHF 5 640 000-, ainsi que d'une cédule 2° rang de CHF 1300 000-, en garantie du c/c BCV 656.99.00 créancier au au 31:12.2012 ainsi que du prét hypothécaire BCV 5101.79.05 à raison de CHF 2 252 626.55 au 31:12.2020 et CHF 2 223 010.55 au 31:12.2021. c Immeuble Pont-de-la-Morga à Sion (VS) Restaurant d'application Conthey (VS) Restaurant d'application Conthey (VS) Par la remise à la BCV de 1 cédule 1 ^{str} rang de CHF 2 750 000- en garantie du prét hypothécaire BCV son 884:1118 ouvert à raison de CHF 1 500 000- au 31:12.2020 et CHF 2 750 000- en garantie du prét hypothécaire au porteur de CHF 5 000 000-, au 17: 2° et 3' rang en garantie des mêmes prêts ainsi que le crédit disponible du c/courant BCVs no 150.25.02. par la remise à la BCVs d'une cédule 1 ^{str} rang de CHF 800 000-, en garantie du prêt hypothécaire no 858.20.49 ouvert à raison de CHF 333 429.25 au 31:12.2020 et de CHF 9 560 000-, en garantie du prêt hypothécaire no 858.20.49 ouvert à raison de CHF 333 429.25 au 31:12.2020 et de CHF 9 600 000-, en garantie du prêt hypothécaire no 858.20.49 ouvert à raison de CHF 9 808 000- au 31:12.2020 et de CHF 9 800 000-, en garantie du prêt hypothécaire no 858.20.49 ouvert à raison de CHF 9 808 000- au 31:12.2020 et de CHF 9 800 000-, en garantie du prêt hypothécaire no 858.20.49 ouvert à r			
Leasing véhicules 159 580 283 468 Baux à loyer 3 797 915 3 856 975 8 Dettes envers les institutions de prévoyance Caisse intercommunale de pensions 606 270 612 354 Caisse de retraite du personnel enseignant VS (CPVAL) 258 631 143 971 9 Actifs mis en gage a Immeuble Morges (VD) 2486 954 2728 748 par la remise à la BCV de 3 cédules en 1" rang, parité de rang, totalisant CHF 9 950 000, sinsi que d'une cédule 2" rang de CHF 400 000, en garantie du prêt hypothécaire BCV 656.99.01, BCV 5053.256.0, BCV 50547.09.30 et BCV VISI24.36.37 à raison de CHF 4 560 08.655 au 31.12.2020 et CHF 4 490 806.55 au 31.12.2021. b Immeuble Pomy (VD) 1299 174 1450 193 par la remise à la BCV de 3 cédules en 1" rang, parité de rang, totalisant CHF 5 640 000, ainsi que d'une cédule 2" rang de CHF 1300 000, en garantie du c's EOV 656.99.00 erôancier au au 31.12.2021 ainsi que du prêt hypothécaire BCV 5101.79.05 à raison de CHF 2 252 626.55 au 31.12.2020 et CHF 2 223 010.55 au 31.12.2021. c Immeuble Pont-de-la-Morge à Sion (VS) Restaurant d'application Conthey	Autres prestations de services	1040	3 430
Baux à loyer 3797 915 3 856 975	7 Dettes découlant d'opérations de crédit-bail		
Baux à loyer 3797 915 3 856 975	Leasing véhicules	159 580	283 468
Caisse intercommunale de pensions Caisse de retraite du personnel enseignant VS (CPVAL) 258 631 143 971 9			
Caisse intercommunale de pensions Caisse de retraite du personnel enseignant VS (CPVAL) 258 631 143 971 9 Actifs mis en gage a Immeuble Morges (VD) par la remise à la BCV de 3 cédules en 1" rang, parité de rang, totalisant CHF 9 950 000-, ainsi que d'une cédule 2" rang de CHF 400 000-, en garantie du prêt hypothécaire BCV 656.99.01, BCV 5053.25.60, BCV 5247.09.30 et BCV U5124.36.37 à raison de CHF 40 600.0-, en garantie du prêt hypothécaire BCV 656.99.01, BCV 5053.25.60, BCV 5247.09.30 et BCV U5124.36.37 à raison de CHF 4 566 086.55 au 31.12.2020 et CHF 4 490 806.55 au 31.12.2021. b Immeuble Pomy (VD) par la remise à la BCV de 3 cédules en 1" rang, parité de rang, totalisant CHF 5 640 000-, ainsi que d'une cédule 2" rang de CHF 1300 000-, en garantie du c'c BCV 656.99.00 créancier au au 3112.2012 ainsi que du prêt hypothécaire BCV 5101.79.05 à raison de CHF 12 252 626.55 au 31.12.2020 et CHF 2 223 010.55 au 31.12.2021. c Immeuble Pont-de-la-Morge à Sion (VS) Restaurant d'application Conthey (VS) Restaurant d'application Conthey (VS) Par la remise à la BCV de 1 cédule 1" rang de CHF 2 750 000 en garantie du prêt hypothécaire BCV son 084.11.18 ouvert à raison de CHF 1 500 000 au 31.12.2020 et CHF 1 450 000 au 31.12.2021. Par nantissement d'une obligation hypothécaire au porteur de CHF 5 000 000-, en ", en ", et d's rang en garantie des mêmes prêts ainsi que le crédit disponible du c'courant BCVs no 150.5C.02. par la remise à la BCVs d'une cédule 1" rang de CHF 800 000- en garantie du prêt hypothécaire no 858.20.49 ouvert à raison de CHF 33 429.25 au 31.12.2020 et de CHF 9 560 000- en garantie du prêt hypothécaire no 5042.55.44 ouvert à raison de CHF 5 808 000- au 31.12.2020 et de CHF 8 472 000- au 31.12.2021.	O Dette envers les institutions de prévenes		
Caisse de retraite du personnel enseignant VS (CPVAL) 258 631 143 971 9 Actifs mis en gage a Immeuble Morges (VD) 2 486 954 2 728 748 par la remise à la BCV de 3 cédules en 1" rang, parité de rang, totalisant CHF 9 950 000, ainsi que d'une cédule 2" rang de CHF 400 000, en garantie du prêt hypothécaire BCV 656.99.01, BCV 5053.25.60, BCV 5247.09.30 et BCV U5124.36.37 à raison de CHF 4 566 086.55 au 31.12.2020 et CHF 4 490 806.55 au 31.12.2021. 1299 174 1 450 193 b Immeuble Pomy (VD) 1 299 174 1 450 193 par la remise à la BCV de 3 cédules en 1" rang, parité de rang, totalisant CHF 5 640 000, ainsi que d'une cédule 2" rang de CHF 1300 000, en garantie du c'x BCV 656.99.00 créancier au au 31.12.2013 enisi que du prêt hypothécaire BCV 5101.79.05 à raison de CHF 2 252 626.55 au 31.12.2020 et CHF 2 223 010.55 au 31.12.2021. 2 330 097 2 603 005 c Immeuble Pont-de-la-Morge à Sion (VS) 2 330 097 2 603 005 Halle d'exercice Conthey (VS) 2 330 097 2 603 005 Par la remise à la BCV s' de 1 cédule 1" rang de CHF 2 750 000 en garantie du prêt hypothécaire BCV so 000 au 31.12.2021. 2 603 005 Par nantissement d'une obligation hypothécaire au porteur de CHF 5 000 000, en 1", 2" et 3" rang en garantie des mêmes prêts ainsi que le crédit disponible du c/courant BCVs no 150.25.02. 2 728 200 200 200 200 200 200 200 200 200 2	o Dettes envers les institutions de prevoyance		
9 Actifs mis en gage a Immeuble Morges (VD) a I Immeuble Morges (VD) a I Immeuble Morges (VD) a I Immeuble Morges (VD) b I Immeuble Morges (VD) b Immeuble Morges (VD) b Immeuble Pomy (VD) c Immeuble Pomy (VD) b I 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1		606 270	612 354
a Immeuble Morges (VD) 2 486 954 2 728 748 par la remise à la BCV de 3 cédules en 1" rang, parité de rang, totalisant CHF 9 950 000, ainsi que d'une cédule 2" rang de CHF 400 000, en garantie du prêt hypothécaire BCV 656.99.01, BCV 5053.25.60, BCV 5247.09.30 et BCV U5124.36.37 à raison de CHF 4 566 086.55 au 31.12.2020 et CHF 4 490 806.55 au 31.12.2021. b Immeuble Pomy (VD) par la remise à la BCV de 3 cédules en 1" rang, parité de rang, totalisant CHF 5 640 000, ainsi que d'une cédule 2" rang de CHF 1 300 000, en garantie du c/e BCV 656.99.00 créancier au au 31.12.2012 ainsi que du prêt hypothécaire BCV 510.179.05 à raison de CHF 2 252 626.55 au 31.12.2020 et CHF 2 223 010.55 au 31.12.2021. c Immeuble Pont-de-la-Morge à Sion (VS) Halle d'exercice Conthey (VS) Restaurant d'application Conthey (VS) par la remise à la BCV sd e 1 cédule 1" rang de CHF 2 750 000 en garantie du prêt hypothécaire BCVs no 884.11.80 ouvert à raison de CHF 1 500 000, en 1", 2" et 3" rang en garantie des mêmes prêts ainsi que le crédit disponible du c/courant BCVs no 150.25.02. par la remise à la BCVs d'une cédule 1" rang e CHF 800 000 en garantie du prêt hypothécaire no 858.20.49 ouvert à raison de CHF 3 53 429.25 au 31.12.2020 et de CHF 3 06 429.25 au 31.12.2021. d Immeuble Vernier 13 374 372 12 394 112 par la remise à la BCVs d'une cédule de CHF 9 560 000 en garantie du prêt hypothécaire no 5042.55.44 ouvert à raison de CHF 5 808 000 au 31.12.2020 et de CHF 8 472 000 au 31.12.2021.	Caisse de retraite du personnel enseignant VS (CPVAL)	258 631	143 971
a Immeuble Morges (VD) 2 486 954 2 728 748 par la remise à la BCV de 3 cédules en 1" rang, parité de rang, totalisant CHF 9 950 000, ainsi que d'une cédule 2" rang de CHF 400 000, en garantie du prêt hypothécaire BCV 656.99.01, BCV 5053.25.60, BCV 5247.09.30 et BCV U5124.36.37 à raison de CHF 4 566 086.55 au 31.12.2020 et CHF 4 490 806.55 au 31.12.2021. b Immeuble Pomy (VD) par la remise à la BCV de 3 cédules en 1" rang, parité de rang, totalisant CHF 5 640 000, ainsi que d'une cédule 2" rang de CHF 1 300 000, en garantie du c/e BCV 656.99.00 créancier au au 31.12.2012 ainsi que du prêt hypothécaire BCV 510.179.05 à raison de CHF 2 252 626.55 au 31.12.2020 et CHF 2 223 010.55 au 31.12.2021. c Immeuble Pont-de-la-Morge à Sion (VS) Halle d'exercice Conthey (VS) Restaurant d'application Conthey (VS) Par la remise à la BCV 50 de 1 cédule 1" rang de CHF 2 750 000 en garantie du prêt hypothécaire BCV so no 884.11.80 ouvert à raison de CHF 1 500 000, en 1", 2" et 3" rang en garantie des mêmes prêts ainsi que le crédit disponible du c/courant BCVs no 150.25.02. par la remise à la BCVs d'une cédule 1" rang en garantie des mêmes prêts ainsi que le crédit disponible du c/courant BCVs no 150.25.02. par la remise à la BCVs d'une cédule 4 " rang en garantie des mêmes prêts ainsi que le crédit disponible du c/courant BCVs no 150.25.02. par la remise à la BCVs d'une cédule 4 CHF 306 429.25 au 31.12.2021. d Immeuble Vernier 13 374 372 12 394 112 par la remise à la BCG d'une cédule de CHF 9 560 000 en garantie du prêt hypothécaire no 5042.55.44 ouvert à raison de CHF 5 808 000 au 31.12.2020 et de CHF 8 472 000 au 31.12.2021.	9 Actifs mis en gage		
par la remise à la BCV de 3 cédules en 1 st rang, parité de rang, totalisant CHF 9 950 000, ainsi que d'une cédule 2* rang de CHF 400 000, en garantie du prêt hypothécaire au porteur de CHF 4566 086.55 au 31.12.2020 et CHF 4 490 806.55 au 31.12.2021. b Immeuble Pomy (VD) 1299 174 1450 193 par la remise à la BCV de 3 cédules en 1 st rang, parité de rang, totalisant CHF 5 640 000, ainsi que d'une cédule 2* rang de CHF 1 300 000, en garantie du c/c BCV 656.99.00 créancier au au 31.12.2012 ainsi que du prêt hypothécaire BCV 5101.79.05 à raison de CHF 2 252 626.55 au 31.12.2020 et CHF 2 223 010.55 au 31.12.2021. c Immeuble Pont-de-la-Morge à Sion (VS) Restaurant d'application Conthey (VS) Restaurant d'application Conthey (VS) Par la remise à la BCVs de 1 cédule 1** rang de CHF 2 750 000 en garantie du prêt hypothécaire BCV so 884.11.18 ouvert à raison de CHF 1 500 000 au 31.12.2020 et CHF 1 450 000 au 31.12.2021. Par nantissement d'une obligation hypothécaire au porteur de CHF 5 000 000, en 1**, 2* et 3* rang en garantie des mêmes prêts ainsi que le crédit disponible du c/courant BCVs no 150.25.02. par la remise à la BCVs d'une cédule 1** rang de CHF 800 000 en garantie du prêt hypothécaire no 858.20.49 ouvert à raison de CHF 323 429.25 au 31.12.2020 et de CHF 306 429.25 au 31.12.2021. d Immeuble Vernier 13 374 372 12 394 112 par la remise à la BCGe d'une cédule de CHF 9 560 000 en garantie du prêt hypothécaire no 5042.55.44 ouvert à raison de CHF 5 808 000 au 31.12.2020 et de CHF 8 472 000 au 31.12.2021.			
totalisant CHF 9 950 000, ainsi que d'une cédule 2° rang de CHF 400 000, en garantie du prêt hypothécaire BCV 656.99.01, BCV 5053.25.60, BCV 5247.09.30 et BCV U5124.36.37 à raison de CHF 4 566 086.55 au 31.12.2020 et CHF 4 490 806.55 au 31.12.2021. b		2 486 954	2 728 748
BCV 5053.25.60, BCV 5247.09.30 et BCV U5124.36.37 à raison de CHF 4 566 086.55 au 31.12.2020 et CHF 4 490 806.55 au 31.12.2021. b Immeuble Pomy (VD) par la remise à la BCV de 3 cédules en 1° rang, parité de rang, totalisant CHF 5 640 000, ainsi que d'une cédule 2° rang de CHF 1 300 000, en garantie du c/c BCV 656.99.00 créancier au au 31.12.2012 ainsi que du prêt hypothécaire BCV 5101.79.05 à raison de CHF 2 252 626.55 au 31.12.2020 et CHF 2 223 010.55 au 31.12.2021. c Immeuble Pont-de-la-Morge à Sion (VS) Halle d'exercice Conthey (VS) Restaurant d'application Conthey (VS) par la remise à la BCVs de 1 cédule 1° rang de CHF 2 750 000 en garantie du prêt hypothécaire BCVs no 884.11.18 ouvert à raison de CHF 1 500 000 au 31.12.2020 et CHF 1 450 000 au 31.12.2021. Par nantissement d'une obligation hypothécaire au porteur de CHF 5 000 000 au 7° rang en garantie des mêmes prêts ainsi que le crédit disponible du c/courant BCVs no 150.25.02. par la remise à la BCVs d'une cédule 1° rang de CHF 800 000 en garantie du prêt hypothécaire no 858.20.49 ouvert à raison de CHF 323 429.25 au 31.12.2020 et de CHF 306 429.25 au 31.12.2021. d Immeuble Vernier 13 374 372 12 394 112 par la remise à la BCGe d'une cédule de CHF 9 560 000 en garantie du prêt hypothécaire no 5042.55.44 ouvert à raison de CHF 5 808 000 au 31.12.2020 et de CHF 8 472 000 au 31.12.2021.			
Description			
b Immeuble Pomy (VD) par la remise à la BCV de 3 cédules en 1 ^{er} rang, parité de rang, totalisant CHF 5 640 000-, ainsi que d'une cédule 2º rang de CHF 1 300 000-, en garantie du c/c BCV 656,99.00 créancier au au 31.12.2012 ainsi que du prêt hypothécaire BCV 5101.79.05 à raison de CHF 2 252 626.55 au 31.12.2020 et CHF 2 223 010.55 au 31.12.2021. c Immeuble Pont-de-la-Morge à Sion (VS)			
par la remise à la BCV de 3 cédules en 1er rang, parité de rang, totalisant CHF 5 640 000, ainsi que d'une cédule 2e rang de CHF 1300 000, en garantie du c/c BCV 656.99.00 créancier au au 31.12.2012 ainsi que du prêt hypothécaire BCV 5101.79.05 à raison de CHF 2 252 626.55 au 31.12.2020 et CHF 2 223 010.55 au 31.12.2021. c Immeuble Pont-de-la-Morge à Sion (VS) Halle d'exercice Conthey (VS) Restaurant d'application Conthey (VS) Par la remise à la BCVs de 1 cédule 1er rang de CHF 2 750 000 en garantie du prêt hypothécaire BCVs no 884.11.18 ouvert à raison de CHF 1 500 000 au 31.12.2020 et CHF 1 450 000 au 31.12.2021. Par nantissement d'une obligation hypothécaire au porteur de CHF 5 000 000, en 1er, 2e et 3e rang en garantie des mêmes prêts ainsi que le crédit disponible du c/courant BCVs no 150.25.02. par la remise à la BCVs d'une cédule 1er rang de CHF 800 000 en garantie du prêt hypothécaire no 858.20.49 ouvert à raison de CHF 323 429.25 au 31.12.2020 et de CHF 306 429.25 au 31.12.2021. d Immeuble Vernier 13 374 372 12 394 112 par la remise à la BCGe d'une cédule de CHF 9 560 000 en garantie du prêt hypothécaire no 5042.55.44 ouvert à raison de CHF 5 808 000 au 31.12.2020 et de CHF 8 472 000 au 31.12.2021.	0111 4 300 000.33 au 31.12.2020 et 0111 4 430 000.33 au 31.12.2021.		
totalisant CHF 5 640 000, ainsi que d'une cédule 2º rang de CHF 1 300 000, en garantie du c/c BCV 656.99.00 créancier au au 31.12.2012 ainsi que du prêt hypothécaire BCV 5101.79.05 à raison de CHF 2 252 626.55 au 31.12.2020 et CHF 2 223 010.55 au 31.12.2021. c Immeuble Pont-de-la-Morge à Sion (VS)		1 299 174	1 450 193
en garantie du c/c BCV 656.99.00 créancier au au 31.12.2012 ainsi que du prêt hypothécaire BCV 5101.79.05 à raison de CHF 2 252 626.55 au 31.12.2020 et CHF 2 223 010.55 au 31.12.2021. c Immeuble Pont-de-la-Morge à Sion (VS)			
que du prêt hypothécaire BCV 5101.79.05 à raison de CHF 2 252 626.55 au 31.12.2020 et CHF 2 223 010.55 au 31.12.2021. c Immeuble Pont-de-la-Morge à Sion (VS) Halle d'exercice Conthey (VS) Restaurant d'application Conthey (VS) Par la remise à la BCVs de 1 cédule 1 er rang de CHF 2 750 000 en garantie du prêt hypothécaire BCVs no 884.11.18 ouvert à raison de CHF 1 500 000 au 31.12.2020 et CHF 1 450 000 au 31.12.2021. Par nantissement d'une obligation hypothécaire au porteur de CHF 5 000 000, en 1 er, 2 et 3 rang en garantie des mêmes prêts ainsi que le crédit disponible du c/courant BCVs no 150.25.02. par la remise à la BCVs d'une cédule 1 rang de CHF 800 000 en garantie du prêt hypothécaire no 858.20.49 ouvert à raison de CHF 323 429.25 au 31.12.2020 et de CHF 306 429.25 au 31.12.2021. d Immeuble Vernier 13 374 372 12 394 112 12 394 112 CHF 5 808 000 au 31.12.2020 et de CHF 8 472 000 au 31.12.2021.			
c Immeuble Pont-de-la-Morge à Sion (VS) Halle d'exercice Conthey (VS) Restaurant d'application Conthey (VS) par la remise à la BCVs de 1 cédule 1er rang de CHF 2 750 000 en garantie du prêt hypothécaire BCVs no 884.11.18 ouvert à raison de CHF 1 500 000 au 31.12.2020 et CHF 1 450 000 au 31.12.2021. Par nantissement d'une obligation hypothécaire au porteur de CHF 5 000 000, en 1er, 2e et 3e rang en garantie des mêmes prêts ainsi que le crédit disponible du c/courant BCVs no 150.25.02. par la remise à la BCVs d'une cédule 1er rang de CHF 800 000 en garantie du prêt hypothécaire no 858.20.49 ouvert à raison de CHF 323 429.25 au 31.12.2020 et de CHF 306 429.25 au 31.12.2021. d Immeuble Vernier par la remise à la BCGe d'une cédule de CHF 9 560 000 en garantie du prêt hypothécaire no 5042.55.44 ouvert à raison de CHF 5 808 000 au 31.12.2020 et de CHF 8 472 000 au 31.12.2021.	que du prêt hypothécaire BCV 5101.79.05 à raison de CHF 2 252 626.55		
Halle d'exercice Conthey (VS) Restaurant d'application Conthey (VS) par la remise à la BCVs de 1 cédule 1er rang de CHF 2 750 000 en garantie du prêt hypothécaire BCVs no 884.11.18 ouvert à raison de CHF 1 500 000 au 31.12.2020 et CHF 1 450 000 au 31.12.2021. Par nantissement d'une obligation hypothécaire au porteur de CHF 5 000 000, en 1er, 2e et 3e rang en garantie des mêmes prêts ainsi que le crédit disponible du c/courant BCVs no 150.25.02. par la remise à la BCVs d'une cédule 1er rang de CHF 800 000 en garantie du prêt hypothécaire no 858.20.49 ouvert à raison de CHF 323 429.25 au 31.12.2020 et de CHF 306 429.25 au 31.12.2021. d Immeuble Vernier par la remise à la BCGe d'une cédule de CHF 9 560 000 en garantie du prêt hypothécaire no 5042.55.44 ouvert à raison de CHF 5 808 000 au 31.12.2020 et de CHF 8 472 000 au 31.12.2021.	au 31.12.2020 et CHF 2 223 010.55 au 31.12.2021.		
Halle d'exercice Conthey (VS) Restaurant d'application Conthey (VS) par la remise à la BCVs de 1 cédule 1er rang de CHF 2 750 000 en garantie du prêt hypothécaire BCVs no 884.11.18 ouvert à raison de CHF 1 500 000 au 31.12.2020 et CHF 1 450 000 au 31.12.2021. Par nantissement d'une obligation hypothécaire au porteur de CHF 5 000 000, en 1er, 2e et 3e rang en garantie des mêmes prêts ainsi que le crédit disponible du c/courant BCVs no 150.25.02. par la remise à la BCVs d'une cédule 1er rang de CHF 800 000 en garantie du prêt hypothécaire no 858.20.49 ouvert à raison de CHF 323 429.25 au 31.12.2020 et de CHF 306 429.25 au 31.12.2021. d Immeuble Vernier par la remise à la BCGe d'une cédule de CHF 9 560 000 en garantie du prêt hypothécaire no 5042.55.44 ouvert à raison de CHF 5 808 000 au 31.12.2020 et de CHF 8 472 000 au 31.12.2021.	c Immeuble Pont-de-la-Morge à Sion (VS)	2 330 097	2 603 005
par la remise à la BCVs de 1 cédule 1° rang de CHF 2 750 000 en garantie du prêt hypothécaire BCVs no 884.11.18 ouvert à raison de CHF 1 500 000 au 31.12.2020 et CHF 1 450 000 au 31.12.2021. Par nantissement d'une obligation hypothécaire au porteur de CHF 5 000 000, en 1°, 2° et 3° rang en garantie des mêmes prêts ainsi que le crédit disponible du c/courant BCVs no 150.25.02. par la remise à la BCVs d'une cédule 1° rang de CHF 800 000 en garantie du prêt hypothécaire no 858.20.49 ouvert à raison de CHF 323 429.25 au 31.12.2020 et de CHF 306 429.25 au 31.12.2021. d Immeuble Vernier par la remise à la BCGe d'une cédule de CHF 9 560 000 en garantie du prêt hypothécaire no 5042.55.44 ouvert à raison de CHF 5 808 000 au 31.12.2020 et de CHF 8 472 000 au 31.12.2021.	Halle d'exercice Conthey (VS)		
en garantie du prêt hypothécaire BCVs no 884.11.18 ouvert à raison de CHF 1 500 000 au 31.12.2020 et CHF 1 450 000 au 31.12.2021. Par nantissement d'une obligation hypothécaire au porteur de CHF 5 000 000, en 1er, 2e et 3e rang en garantie des mêmes prêts ainsi que le crédit disponible du c/courant BCVs no 150.25.02. par la remise à la BCVs d'une cédule 1er rang de CHF 800 000 en garantie du prêt hypothécaire no 858.20.49 ouvert à raison de CHF 323 429.25 au 31.12.2020 et de CHF 306 429.25 au 31.12.2021. d Immeuble Vernier 13 374 372 12 394 112 par la remise à la BCGe d'une cédule de CHF 9 560 000 en garantie du prêt hypothécaire no 5042.55.44 ouvert à raison de CHF 5 808 000 au 31.12.2020 et de CHF 8 472 000 au 31.12.2021.			
de CHF 1 500 000 au 31.12.2020 et CHF 1 450 000 au 31.12.2021. Par nantissement d'une obligation hypothécaire au porteur de CHF 5 000 000, en 1er, 2e et 3e rang en garantie des mêmes prêts ainsi que le crédit disponible du c/courant BCVs no 150.25.02. par la remise à la BCVs d'une cédule 1er rang de CHF 800 000 en garantie du prêt hypothécaire no 858.20.49 ouvert à raison de CHF 323 429.25 au 31.12.2020 et de CHF 306 429.25 au 31.12.2021. d Immeuble Vernier 13 374 372 12 394 112 par la remise à la BCGe d'une cédule de CHF 9 560 000 en garantie du prêt hypothécaire no 5042.55.44 ouvert à raison de CHF 5 808 000 au 31.12.2020 et de CHF 8 472 000 au 31.12.2021.	· ·		
CHF 5 000 000, en 1°, 2° et 3° rang en garantie des mêmes prêts ainsi que le crédit disponible du c/courant BCVs no 150.25.02. par la remise à la BCVs d'une cédule 1° rang de CHF 800 000 en garantie du prêt hypothécaire no 858.20.49 ouvert à raison de CHF 323 429.25 au 31.12.2020 et de CHF 306 429.25 au 31.12.2021. d Immeuble Vernier 13 374 372 12 394 112 par la remise à la BCGe d'une cédule de CHF 9 560 000 en garantie du prêt hypothécaire no 5042.55.44 ouvert à raison de CHF 5 808 000 au 31.12.2020 et de CHF 8 472 000 au 31.12.2021.			
CHF 5 000 000, en 1°, 2° et 3° rang en garantie des mêmes prêts ainsi que le crédit disponible du c/courant BCVs no 150.25.02. par la remise à la BCVs d'une cédule 1° rang de CHF 800 000 en garantie du prêt hypothécaire no 858.20.49 ouvert à raison de CHF 323 429.25 au 31.12.2020 et de CHF 306 429.25 au 31.12.2021. d Immeuble Vernier 13 374 372 12 394 112 par la remise à la BCGe d'une cédule de CHF 9 560 000 en garantie du prêt hypothécaire no 5042.55.44 ouvert à raison de CHF 5 808 000 au 31.12.2020 et de CHF 8 472 000 au 31.12.2021.	Par nantissement d'une obligation hypothécaire au porteur de		
par la remise à la BCVs d'une cédule 1er rang de CHF 800 000 en garantie du prêt hypothécaire no 858.20.49 ouvert à raison de CHF 323 429.25 au 31.12.2020 et de CHF 306 429.25 au 31.12.2021. d Immeuble Vernier 13 374 372 par la remise à la BCGe d'une cédule de CHF 9 560 000 en garantie du prêt hypothécaire no 5042.55.44 ouvert à raison de CHF 5 808 000 au 31.12.2020 et de CHF 8 472 000 au 31.12.2021.			
en garantie du prêt hypothécaire no 858.20.49 ouvert à raison de CHF 323 429.25 au 31.12.2020 et de CHF 306 429.25 au 31.12.2021. d Immeuble Vernier 13 374 372 12 394 112 par la remise à la BCGe d'une cédule de CHF 9 560 000 en garantie du prêt hypothécaire no 5042.55.44 ouvert à raison de CHF 5 808 000 au 31.12.2020 et de CHF 8 472 000 au 31.12.2021.			
en garantie du prêt hypothécaire no 858.20.49 ouvert à raison de CHF 323 429.25 au 31.12.2020 et de CHF 306 429.25 au 31.12.2021. d Immeuble Vernier 13 374 372 12 394 112 par la remise à la BCGe d'une cédule de CHF 9 560 000 en garantie du prêt hypothécaire no 5042.55.44 ouvert à raison de CHF 5 808 000 au 31.12.2020 et de CHF 8 472 000 au 31.12.2021.	par la remise à la BCVs d'une cédule 1er rang de CHE 800 000 -		
CHF 323 429.25 au 31.12.2020 et de CHF 306 429.25 au 31.12.2021. d Immeuble Vernier			
par la remise à la BCGe d'une cédule de CHF 9 560 000 en garantie du prêt hypothécaire no 5042.55.44 ouvert à raison de CHF 5 808 000 au 31.12.2020 et de CHF 8 472 000 au 31.12.2021.	CHF 323 429.25 au 31.12.2020 et de CHF 306 429.25 au 31.12.2021.		
par la remise à la BCGe d'une cédule de CHF 9 560 000 en garantie du prêt hypothécaire no 5042.55.44 ouvert à raison de CHF 5 808 000 au 31.12.2020 et de CHF 8 472 000 au 31.12.2021.	d Immeuble Vernier	13 374 372	12 394 112
CHF 5 808 000 au 31.12.2020 et de CHF 8 472 000 au 31.12.2021.		.3011012	05 1 112
Fin de l'annexe	CHF 5 808 000 au 31.12.2020 et de CHF 8 4/2 000 au 31.12.2021.		
	Fin de l'annexe		

Tableau des flux de trésorerie

CHF	2021	2020
Résultat de l'exercice	22 285	94 496
Amortissements/corrections de valeur sur les actifs immobilisés	2 849 226	2 805 677
Variation des provisions	501 317	-626 279
Variation des débiteurs Al	909 445	-1 227 217
Variation des autres créances à court terme	-416 833	-321 687
Variation des actifs de régularisation	-357 311	294 309
Variation du stock	22 731	-400 195
Variation des créanciers et créanciers divers	-461 269	462 681
Variation des passifs de régularisation	234 016	-123 678
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation	3 303 609	958 107
Variation des garanties de loyer	0	-33 528
Investissements en agencements	-1 936 397	-1 545 783
Investissements en immeubles	-2 688 190	-2 828 000
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement	-4 624 587	-4 407 310
Variation des hypothèques	2 492 104	-307 896
Variation soutien COVID	0	500 000
Dons (+) et utilisations (-) dons	-27 460	31 471
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement	2 464 644	223 575
Variation nette de trésorerie	1 143 666	-3 225 628
Trésorerie nette au 1 ^{er} janvier	5 246 978	8 472 606
Trésorerie nette au 31 décembre	6 390 644	5 246 978
Variation nette de trésorerie	1143 666	-3 225 628



Tél. +41 21 310 23 23 Fax +41 21 310 23 24 www.bdo.ch BDO SA Biopôle bât. Metio - Epalinges Case postale 7690 1002 Lausanne

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

À l'Assemblée générale de

Orif, Organisation romande d'intégration et de formation professionnelle, Aigle

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de l'Orif, Organisation romande d'intégration et de formation professionnelle, comprenant le bilan, le compte d'exploitation, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

Responsabilité du Conseil de direction

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil de direction. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de direction est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de direction.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Lausanne, le 24 mai 2022

BDO SA

0.2

Bastien Forré Expert-réviseur agréé Réviseur responsable #

Loïc Rossé

Expert-réviseur agréé

CONSEIL DE DIRECTION

Bureau du Conseil Président Dominique Rast À Fully

Vice-président Nicolas Rufener Secrétaire général de la Fédération genevoise des métiers du bâtiment (FMB)

Pierre Delaloye Partner retraité Ernst & Young SA, Lausanne

Membres du Conseil
de direction
Muriel Christe Marchand
Cheffe du service de l'Action
sociale, Delémont

Patrizia Feroleto Directrice RH Losinger-Marrazzi

Jérôme Favez Chef du service de l'Action sociale, Sion

Marie-France Roth Pasquier Conseillière nationale et conseillère municipale de Bulle

Christophe Reymond Directeur général du Centre Patronal, Paudex

Membre consultatif Damien Métrailler Directeur général

DIRECTION GÉNÉRALE

Membres de la direction générale Damien Métrailler Directeur général

Eric Borgeaud Directeur région

Jacques Nicolerat Directeur financier et administratif

Alessandra Aslan Directrice ressources humaines

Eric Schaller Directeur système d'information stratégique

Responsables de service (par ordre alphabétique) Laurent Kobi Resp. communication Stéphanie Krummenacher Resp. comptabilité et admin.

Bruce Prince Resp. système de management intégré (mandat externe)

Nadine Vuadens Resp. administration et salaires

EQUIPES DE DIRECTION DES SITES

Orif Aigle Bruno Castrovinci Directeur

Jean-Paul Métry Resp. équipe professionnelle

Pierrette Thalmann Resp. équipe professionnelle (formation entreprise)

Svetlana Chiapolino Resp. pédagogique

Chloé Neves Resp. équipe sociale

Christelle Détraz Resp. service administratif

Orif Delémont Romeo Radice Directeur

Karin Gentile Directrice adjointe

Sabina Parata-Beutler Resp. pédagogique

Fabrice Odiet Resp. équipe professionnelle

Anne Bauer Resp. service administratif

Orif La Chaux-de-Fonds Romeo Radice Directeur

Karin Gentile Directrice adjointe

Sabina Parata-Beutler Resp. pédagogique

André Mazzarini Resp. équipe professionnelle

Anne Bauer Resp. service administratif

Orif Morges Antonio Romano Directeur John Geiser Directeur adjoint

Antonio Di Pietrantonio Resp. équipe professionnelle

Véronique Blanc Resp. équipe professionnelle

Felice Impala Resp. équipe sociale

Catherine Aviolat Nigg Resp. pédagogique

Palmira Mendes Resp. service administratif

Orif Pomy Stéphane Francey Directeur

Lucien Avvanzino Directeur adjoint

Corinne Baltar Resp. service administratif

Jean-François Martin Resp. équipe professionnelle

Sandrine Massonnet Resp. pédagogique

Alessia Lorenzini Resp. équipe sociale

Orif Renens Svend Lehmann Directeur

Séverine Porchet Directrice adjointe

David Leboran Resp. équipe sociale

Julia Barreau Resp. pédagogique

Alain Künzli Resp. équipe professionnelle

Romain Cochand
Resp. équipe professionnelle

Anne-Séverine Schweizer Resp. service administratif

Orif Sion Eric Morand Directeur

Elia De laco Directeur adjoint

Gérard Thurre Resp. équipe professionnelle

Christophe Surdez Resp. équipe professionnelle Pierre-André Rossier Resp. pédagogique

Valérie Gaspoz Resp. équipe sociale

Marielle Jacquier Resp. équipe sociale

Laura Chabbey Resp. service administratif

Orif Vaulruz Bruno Castrovinci Directeur

Emilia Lepori Andersen Resp. équipe professionnelle

Pierrette Thalmann Resp. équipe professionnelle (formation en entreprise)

Svetlana Chiapolino Resp. pédagogique

Chloé Neves Resp. équipe sociale

Mary-Laure Richoz Resp. service administratif

Orif Vernier
Bruno Maillet
Directeur adjoint

Luigi Crispoldi Resp. équipe professionnelle

Yann Forest-Dodelin Resp. équipe professionnelle

Marie-Eve Tejedor Resp. pédagogique

Xavier Baricault Resp. équipe sociale

Elodie Poirier Resp. service administratif

Orif Service Intégration Vincent Botet

Alberto Fernandez Resp. équipe service intégration

Corine Beetschen Resp. service administratif

Nos remerciements vont aux bénéficiaires et aux collaborateurs qui ont accepté de figurer en photo dans le présent rapport. © Orif Direction générale, mai 2022. Tous droits de reproduction reservés

Photos et rédaction: Laurent Kobi, Service Communication, Orif Photo page 16 © Unsplash, Jason Goodman Mise en page et direction artistique: Studio Frédéric Held, Lausanne Impression: Orif Morges, Sergio Dieguez et Pascal Simon

